

**SUIVI BAROMÉTRIQUE DE L'OPINION  
DES FRANÇAIS SUR LA SANTÉ, LA  
PROTECTION SOCIALE, LA PRÉCARITÉ,  
LA FAMILLE  
ET LA SOLIDARITÉ**

---

***Synthèse des principaux enseignements de  
l'étude  
Janvier 2012***

**Réf. TQ106  
BVA Opinion**

Directeur adjoint : Emmanuel FORT  
Chargé d'études : Jules MOURIER

DREES  
11 place des 5 Martyrs du  
Lycée Buffon  
75696 Paris Cedex 14

A la demande de la DREES, l'Institut BVA a réalisé une enquête en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

4017 personnes ont été interrogées du 17 octobre au 26 novembre 2011.

Échantillon construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

# SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	<b>7</b>
<b>I – Enjeux sociaux.....</b>	<b>8</b>
A.    Des Français toujours préoccupés.....	8
1. Un pessimisme qui poursuit son ascension, notamment à l'égard de sa situation personnelle .....	8
B.    Des Français nombreux à juger la société de plus en plus injuste et inégale.....	13
1. Une société vue comme injuste .....	13
2. De nombreuses inégalités ressenties par les Français, avec en 2011 la hausse notable des inégalités d'accès aux soins .....	15
C.    L'opinion des Français sur les sujets « de société » et les rapports hommes / femmes dans la société .....	17
1. Une normalisation croissante de l'homosexualité .....	17
2. L'érosion des modèles familiaux traditionnels et l'aspiration croissante à la parité .....	17
3. Une courte majorité confiante dans la réduction des inégalités hommes / femmes.....	18
4. Les attitudes à l'égard de l'immigration et des immigrés assez partagées et une nette majorité en faveur de l'intégration culturelle .....	19
D.    A l'approche des élections de 2012, les Français dans l'attente de réformes et d'interventions de l'Etat.....	20
1. Un souhait de réformes sans changements radicaux.....	20
2. Des Français qui croient modérément à l'efficacité de l'action des pouvoirs publics et attendent de l'Etat plus d'interventions.....	20
<b>II – Les Français et le système de protection sociale.....</b>	<b>23</b>
A.    L'attachement des Français à l'universalité du système de protection sociale en baisse .....	23
B.    Le financement du système de protection sociale .....	24
1. Le financement de la protection sociale par l'État et les cotisations des entreprises : une adhésion au système actuel .....	24
2. Une large unanimité concernant le caractère essentiellement public de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse .....	27
3. Une réticence persistante à cotiser davantage ou à voir baisser les niveaux de prestations .....	28
<b>III – Les Français et leur santé .....</b>	<b>30</b>
A.    Perception générale de l'état de santé de la population .....	30

1. Des Français qui déclarent être en bonne santé mais qui sont de plus en plus partagés sur la santé de leurs concitoyens.....	30
2. Une fluctuation forte du sentiment d'information en matière de santé publique sans doute liée aux différentes crises sanitaires qu'a traversées la France.....	30
3. Des Français de plus en plus méfiants concernant la qualité des aliments et le contrôle alimentaire .....	31
B. Perception à l'égard du système de santé .....	33
1. Un accès au soin partagé par tous mais une qualité des soins considérée comme inégale selon le revenu et le lieu d'habitation .....	33
2. Des Français plus critiques sur l'évolution de la qualité des soins en cabinet médical et à l'hôpital .....	34
3. Le système de santé globalement perçu comme mal géré mais dont on ne peut se passer.....	35
C. Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie	
37	
1. Les Français majoritairement favorables à ce que les mesures de réduction du déficit touchent les professionnels de santé .....	37
2. Les participations forfaitaires, mesures perçues comme sources d'inégalités d'accès aux soins mais relativement mieux acceptées .....	37
<b>IV – Handicap .....</b>	<b>39</b>
A. Perception générale et représentations du handicap dans la société .....	39
1. La personne en fauteuil roulant, image sociale la plus répandue du handicap .....	39
2. La société actuelle plutôt considérée comme faisant des efforts pour intégrer les personnes handicapées.....	40
B. Handicap : opinions à l'égard des politiques sociales .....	41
1. Le rôle majeur attribué aux pouvoirs publics pour prendre en charge les personnes handicapées .....	41
2. L'attribution d'une aide financière plutôt consenti pour les personnes disposant de faibles revenus .....	41
C. L'accueil des personnes handicapées au travail et à l'école.....	42
1. Les mesures privilégiées pour favoriser l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées .....	42
2. L'environnement scolaire globalement décrit comme peu adapté aux enfants handicapés	
43	
A. Attitude générale face à la dépendance .....	44
1. Des Français partagés sur l'attitude qu'ils adopteraient en cas de dépendance d'un proche.....	44
2. La perspective de vivre dans un établissement pour personnes âgées difficile à envisager pour une majorité de Français.....	45

B.	Dépendance : opinion à l'égard des politiques sociales .....	46
1.	L'Etat, premier acteur attendu pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes.....	46
2.	Pour les Français, l'attribution d'une aide financière à réserver en priorité aux personnes disposant de faibles revenus .....	47
3.	Les différentes options auxquelles les Français consentiraient dans le cas d'une dépendance future.....	47
C.	La situation d'aidant, acteurs essentiels de la prise en charge des personnes dépendantes.....	49
1.	Part et profil-type des personnes dépendantes et des aidants dans la population française.....	49
2.	Des aidants qui se sentent assez peu considérés par les pouvoirs publics .....	49
3.	Certaines mesures considérées comme prioritaires pour faciliter la vie des aidants .....	49
	<b>VI – Pauvreté et exclusion .....</b>	<b>51</b>
A.	Perception générale et représentations de la pauvreté .....	51
1.	Des Français de plus en plus pessimistes quant à l'évolution de la pauvreté .....	51
2.	La pauvreté : des facteurs multiples, souvent liées au risque de se retrouver sans emploi .....	52
3.	Des populations plus souvent perçues comme socialement vulnérables face à la pauvreté .....	53
4.	Le coût perçu de la vie en constante augmentation.....	54
5.	Les valeurs de concurrence et d'égalité auxquelles adhèrent les Français dans un contexte social difficile pour leur emploi.....	55
B.	Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales.....	56
1.	Comme lorsqu'il s'agissait du RMI, le montant du RSA est jugé insuffisant.....	56
2.	Des Français partagés sur les modalités de versement au RSA.....	57
3.	Des allocations chômage devant être soumises à contreparties.....	57
4.	Des Français globalement favorables à l'attribution des logements sociaux en priorité aux plus démunis.....	58
5.	L'État : acteur essentiel dans la prise en charge de la précarité.....	59
	<b>VII – Les Français et les retraites .....</b>	<b>60</b>
A.	Des Français de plus en plus pessimistes pour leur retraite.....	60
1.	Un sentiment croissant de paupérisation des retraités qui se confirme.....	60
2.	Souhait ou pronostic de départ en retraite : un âge annoncé de plus en plus élevé .....	61
3.	Des Français de plus en plus prêts à prolonger leur activité jusqu'à la possibilité de bénéficier d'une retraite à taux plein.....	63
4.	Des Français prêts à voir baisser leur revenu au moment de partir en retraite.....	64

B.    Les modalités déterminant les retraites : les Français plutôt favorables à des avantages liés à la parentalité et au départ à la retraite plus tôt pour les carrières longues et les ouvriers .....	64
1.    Le fait d’avoir élevé des enfants : critère très légitime pour se voir accorder des avantages au moment de la retraite .....	64
2.    Le fait d’avoir travaillé plus jeune reste légitime pour partir à la retraite plus tôt .....	65
3.    Le souhait de voir les cadres travailler plus longtemps que les autres catégories socioprofessionnelles devient, pour la première fois, majoritaire .....	65
C.    Les grands principes de financement du système de retraite.....	66
1.    L’allongement de la durée de cotisation et le recul de l’âge de la retraite en tête des préférences de réformes .....	66
2.    Des Français toujours partagés sur le développement de l’épargne individuelle pour compléter les retraites.....	67

## Introduction

L'étude menée par l'institut BVA pour la DREES, portant sur la perception des Français sur les enjeux de la santé publique, de la protection sociale, de la précarité, de la famille et de la solidarité, s'inscrit dans un contexte riche, tant sur le plan national qu'international.

L'actualité 2011 a été riche sur le plan international, dans un contexte de crise financière et économique qui ne cesse de s'amplifier et de préoccuper les Français. De nombreux événements ont plus précisément marqué l'actualité socio-économique du pays et ont pu, de ce fait, contribuer à influencer les opinions.

Tout d'abord, la crise économique et financière internationale déclenchée à l'automne 2008 a eu des répercussions importantes sur la gestion des finances publiques : le gouvernement a mis en œuvre une politique de rigueur, source de pressions croissantes sur les dépenses sociales. A cet égard, un nouveau plan d'équilibre des finances publiques a été dévoilé par le gouvernement en novembre. Le taux de chômage se situe comme en 2010 à un niveau proche de la barre des 10% (9,2% de la population active au dernier trimestre 2010) et les perspectives de croissance sont assez faibles, la croissance en 2011 ayant été révisée à la baisse par l'INSEE en octobre, à 1,7%.

A l'échelle communautaire, l'incertitude autour de la stabilité de la zone euro s'est accrue avec plusieurs plans de sauvetage de l'Etat grec et de fortes tensions sur les marchés financiers, dans une année marquée par le durcissement des conditions de financement des dettes publiques, y compris celle de la France.

En ce qui concerne la vie politique et sociale française, l'événement inédit qu'a été la Primaire socialiste a rythmé l'année 2011 dans la perspective de l'élection présidentielle du printemps 2012. Par ailleurs, le basculement du Sénat à gauche en octobre 2011, une première dans l'histoire de la Vème République, a aussi marqué la vie politique française.

En matière de santé publique, l'affaire du Médiateur a fortement touché l'opinion publique avec la mise en cause des laboratoires Servier et des autorités sanitaires françaises en charge des autorisations de mise sur le marché des médicaments. Par ailleurs, la catastrophe environnementale de Fukushima a relancé le débat autour de la production nucléaire et des enjeux de sécurité que pose cette source d'énergie.

C'est dans ce climat social très riche que les informations de ce sondage ont été recueillies. Ce sondage a été réalisé en face à face du 17 octobre au 26 novembre 2010, auprès d'un échantillon national de 4017 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

En niveau comme en évolution, auprès de l'ensemble des personnes interrogées comme dans le détail des variables sociodémographiques, la note qui suit présente les principaux enseignements de cette étude d'envergure.

## I – Enjeux sociaux

L'étude confirme une tendance générale des Français au pessimisme, tendance qui se maintient à un niveau élevé depuis la crise de 2008.

De plus en plus soucieux pour leur avenir et surtout pour celui de leurs enfants et des générations futures, la liste de leurs préoccupations reste globalement similaire à celle des autres années. Si le chômage, la pauvreté et le cancer sont toujours des préoccupations pour la quasi-totalité des Français, les craintes liées aux crises financières internationales se font plus vives dans ce Baromètre.

Les critiques des inégalités face à l'accès aux soins mais également des inquiétudes quant à l'accomplissement de l'égalité hommes / femmes se renforcent, aux côtés de sentiments d'inégalités de revenus et de logement toujours importants.

Comme souvent à l'approche d'élections présidentielles et législatives, le souhait de voir l'Etat intervenir dans la société se fait fort alors que la confiance dans sa capacité à résoudre les problèmes reste dans l'ensemble assez mesurée.

### A. Des Français toujours préoccupés

Le chômage, la pauvreté et le cancer restent et demeurent des préoccupations majeures pour la quasi-totalité des Français. Les sujets liés à l'environnement, signe d'une conscience toujours aigüe des problèmes d'environnement et surtout les craintes liées aux crises financières internationales, en forte hausse cette année, sont également des sources importantes d'inquiétude pour les Français.

#### 1. Un pessimisme qui poursuit son ascension, notamment à l'égard de sa situation personnelle

En 2011, à peine trois quarts des Français considèrent positivement leur situation actuelle (74%). Ceci constitue un recul de 3 points par rapport à 2010, le rapprochant du score enregistré en 2008, le plus bas dans l'histoire du Baromètre (73%). Inversement, 26% qualifieraient leur situation actuelle de mauvaise, avec notamment 6% de "Très mauvaise".

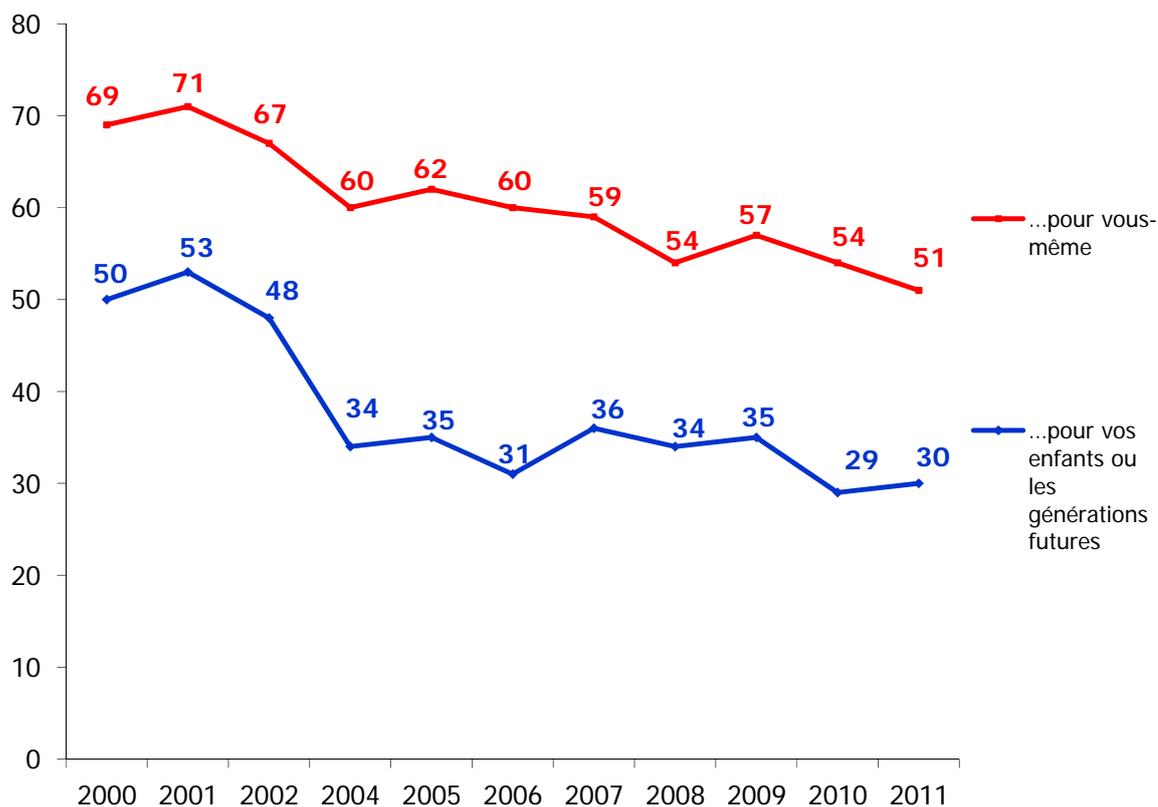
Parallèlement, près de la moitié considèrent que la situation de leurs parents était meilleure que la leur au même âge : 47% trouvent qu'elle meilleure, 23% à peu près identique et 29% moins bonne. Ce score est en augmentation continue depuis 2004, alors à 34%, soit 13 points de moins. Le différentiel entre situation meilleure et situation moins bonne n'a par ailleurs jamais été aussi élevé (18 points).

L'attitude des Français face à l'avenir suit cette tendance au pessimisme croissant. Quand on les interroge au sujet de l'avenir, la moitié des Français sont optimistes pour eux-mêmes (51% contre 54% en 2010 et 57% en 2009), ce qui en fait le niveau le plus bas jamais atteint depuis 2000. Trois sur dix sont optimistes concernant leurs enfants ou les générations futures, niveau stable par rapport à 2010 mais qui se situe dans la moyenne basse des résultats observés depuis 2000.

Malgré un certain rebond en 2009, témoin d'une meilleure perception de la conjoncture suite à la crise de 2008, l'optimisme des Français continue de se dégrader, notamment à l'égard de leur situation personnelle.

### Graphique 1 :

#### Q3. L'optimisme face à l'avenir (% S/T Optimiste)



Parmi les Français les plus pessimistes sur leur avenir, peuvent être identifiées comme lors des années précédentes des personnes déjà fragilisées : celles ayant de faibles revenus (59% des personnes dont le revenu est inférieur à 1000 euros par mois), les personnes sans diplômes (61%), les ouvriers (51%) et les employés (53%), les allocataires du RSA (54%), ou encore les chômeurs (52%), à comparer avec un taux de pessimisme de 48% pour l'ensemble des Français.

Les plus âgés se montrent par ailleurs plus pessimistes que les plus jeunes : 56% des 50-64 ans sont pessimistes quant à leur avenir contre 50% des 35-49 ans et seulement 38% des 18-24 ans.

## 2. Parmi les préoccupations de l'opinion, la menace croissante que font peser les crises financières internationales

Comme en 2010, la très grande majorité des Français est préoccupée personnellement par trois sujets majeurs : la pauvreté (94% de personnes préoccupées), le chômage (89%) et le cancer (87%). Les deux premiers indicateurs, socioéconomiques, ne connaissent pas d'évolution notable par rapport à l'année précédente, mais on remarque en revanche une baisse de 2 points concernant le cancer par rapport à 2010.

Le changement le plus significatif parmi les différents sujets testés concerne les craintes liées aux crises financières internationales, avec un bond de 10 points de la part des Français qui s'en préoccupent. Alors que le score de 76% en 2008 était retombé à 72% en 2010, il atteint aujourd'hui son plus haut niveau, signe que l'opinion perçoit ou craint de plus en plus les conséquences de la crise sur son environnement proche.

Parallèlement, l'étude met en évidence, comme pour le cancer, le recul des préoccupations liées au Sida : 65% en 2011 contre 68% en 2010 et 70% en 2008. Au rang des préoccupations liées à la santé, le risque d'épidémie continue à être un sujet de préoccupation pour plus de la moitié des Français (56%), après un recul important de ce type de préoccupations l'année dernière.

Les autres sujets apparaissent globalement au même niveau qu'en 2010 : on constate toujours une forte proportion de Français préoccupés personnellement par les problèmes liés à l'environnement (82%), puis par les guerres dans le monde (78%), les accidents de la route (77%, +2 points) et les risques alimentaires (72%, +2 points).

Parallèlement, ces mêmes sujets de préoccupations, mais cette fois pour la France, restent à des niveaux élevés, avec les similitudes suivantes : chômage et pauvreté en tête des préoccupations (96% et 95% de Français préoccupés respectivement), recul des préoccupations liées au cancer (88%, -2 points) et au Sida (75%, -3 points), et, en revanche, hausse du sujet des préoccupations liées aux crises financières internationales (94%, +4 points).

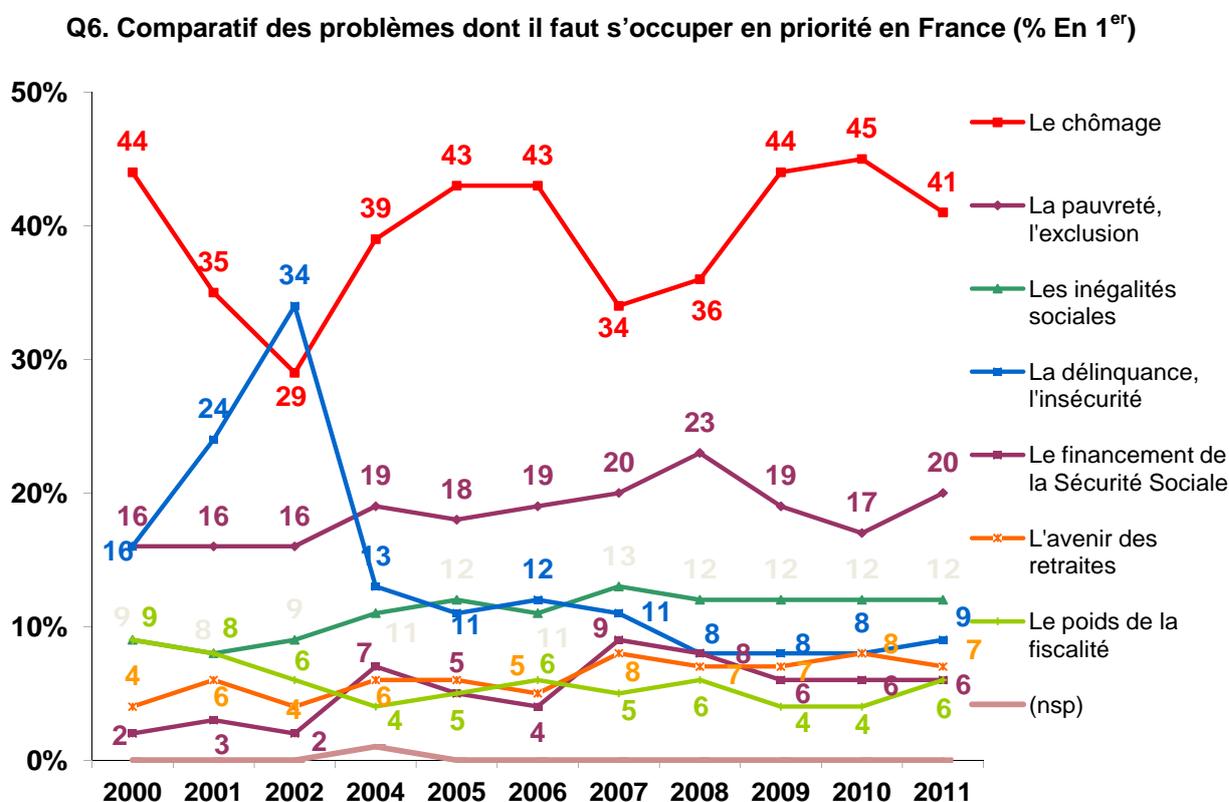
**Tableau 1 :****Q4-Q5. Comparatif des causes de préoccupations personnelles  
et des causes de préoccupations en France aujourd'hui**

	<b>-COMPARATIF- TOTAL DES CITATIONS</b>					
	<b>Causes de préoccupations personnelles</b>			<b>Causes de préoccupations en France</b>		
	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>Evolu- tion</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>Evolu- tion</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>		<b>%</b>	<b>%</b>	
La pauvreté	94	94	=	95	94	<b>1</b>
Le chômage	89	89	=	96	97	<b>-1</b>
Le cancer	87	89	<b>-2</b>	88	90	<b>-2</b>
Les problèmes liés à l'environnement	82	81	<b>1</b>	86	85	<b>1</b>
Les crises financières internationales	82	72	<b>10</b>	94	90	<b>4</b>
Les guerres dans le monde	78	78	=	81	82	<b>-1</b>
Les accidents de la route	77	75	<b>2</b>	80	79	<b>1</b>
Les risques alimentaires	72	70	<b>2</b>	71	69	<b>2</b>
Les populations des pays pauvres vers les pays riches	67	68	<b>-1</b>	83	82	<b>1</b>
Le Sida	65	68	<b>-3</b>	75	78	<b>-3</b>
La forte croissance démographique des pays en voie de développement	57	55	<b>2</b>	71	71	=
Les risques d'épidémie	56	56	=	63	63	=
Le vieillissement des populations dans les pays développés	48	49	<b>-1</b>	74	75	<b>-1</b>

Malgré une diminution de 4 points par rapport à 2010, le chômage reste le problème à traiter en priorité aux yeux des Français (41%). Cette préoccupation reste forte, comme elle l'était en 2005 et 2006, à 43%, alors années précédant les élections de 2007. La pauvreté et l'exclusion représentent au contraire un problème prioritaire aux yeux d'un plus grand nombre de Français (20%), score en hausse de 3 points par rapport à 2010, après une baisse de 23% à 17% entre 2008 et 2010.

Les autres problèmes proposés ne dépassent pas 12%, sans évolution remarquable (réduction des inégalités à 12%, délinquance et insécurité à 9%, avenir des retraites à 7%, financement de la Sécurité Sociale et poids de la fiscalité à 6%).

### Graphique 2 :



A l'égard du chômage, les jeunes ne sont pas particulièrement plus nombreux à demander que cela en soit un problème à traiter à priorité, alors que le taux élevé de chômage chez les jeunes aurait pu conduire à l'observation d'une tendance allant dans ce sens.

Par ailleurs, les milieux socioéconomiques les moins favorisés et donc directement concernés par le problème du chômage l'ont davantage cité en premier : ouvriers (48%), personnes qui sont à la recherche d'un emploi (45%), qui en connaissent dans leur famille (45%) ou qui travaillent de façon intermittente (53%). Les personnes qui disposent d'un revenu inférieur à 1000 euros ont plus souvent cité la pauvreté et l'exclusion comme problème à traiter en priorité (23% contre 20% en moyenne), étant les plus touchées par les difficultés économiques.

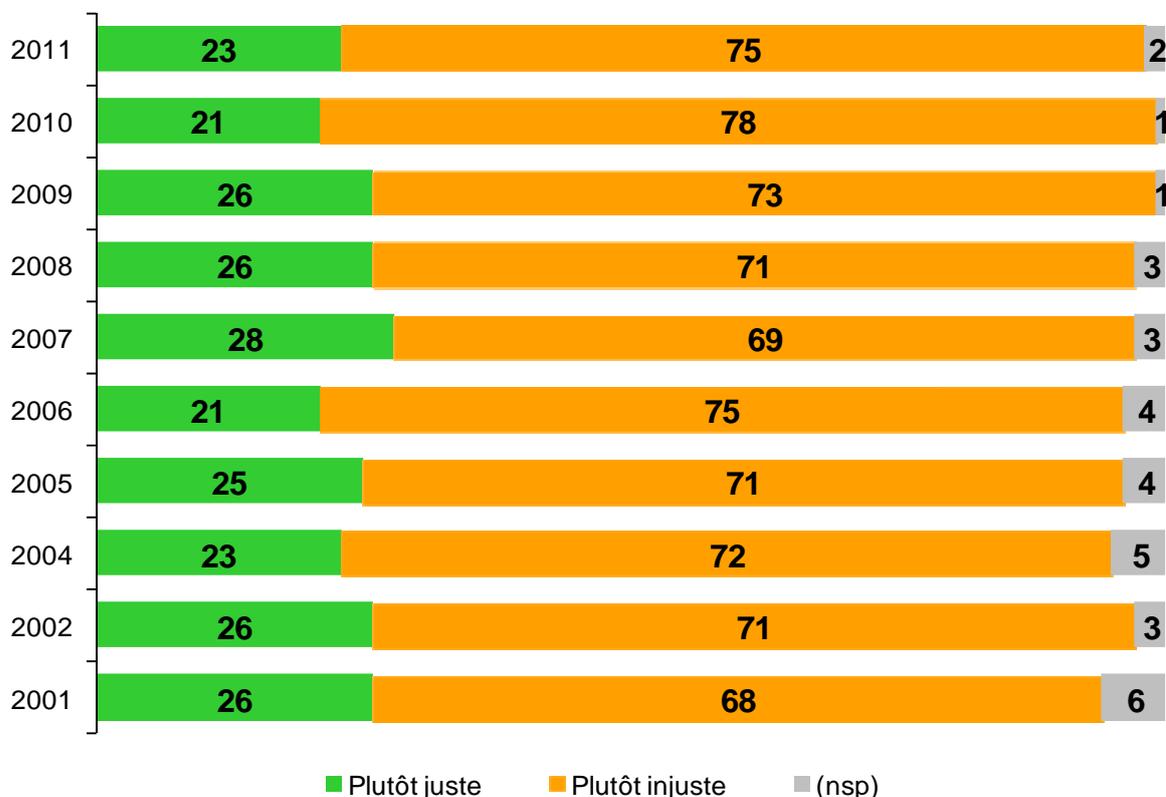
## B. Des Français nombreux à juger la société de plus en plus injuste et inégale

### 1. Une société vue comme injuste

Depuis le début du Baromètre, une majorité d'individus perçoit la société française comme plutôt injuste. En 2011, trois quarts des Français estiment que la société française est plutôt injuste. Ce résultat, en léger recul par rapport à 2010 (-3 points), est parmi les plus hauts enregistrés depuis la première édition du Baromètre.

#### **Graphique 3 :**

**Q8. Perception du caractère juste ou injuste de la société (%)**



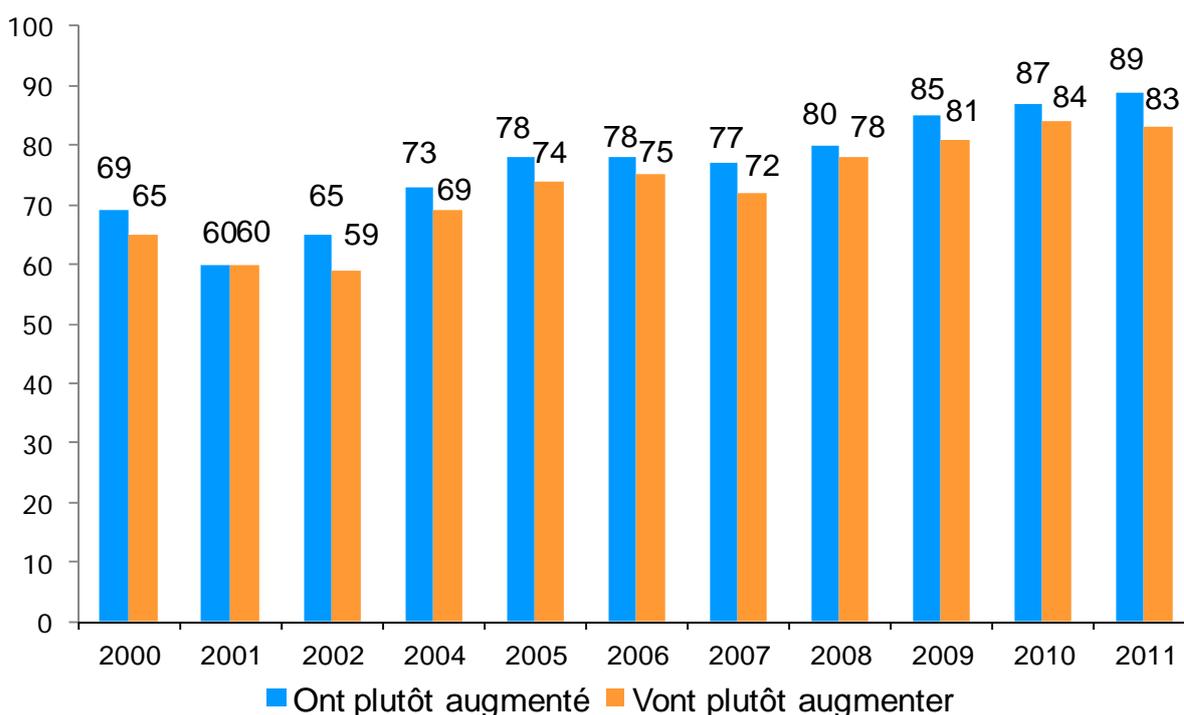
Ce sentiment d'injustice, partagé dans l'ensemble par 75% des personnes interviewées, est particulièrement exprimé par les personnes les plus vulnérables et les moins favorisées : les bénéficiaires du RSA (78%), les chômeurs (78%) et ceux qui travaillent de façon intermittente (80%), les personnes peu ou pas diplômées (82% des personnes sans diplôme, 81% des diplômés de niveau CAP-BEP), et celles ayant une personne en situation de précarité dans leur famille (77%). L'écart en fonction des classes d'âge mérite d'être souligné : les plus âgés sont globalement plus critiques vis-à-vis de l'injustice de la société (78% des 50 ans et plus).

Quand on les interroge sur l'évolution des inégalités sur ces 5 dernières années, les Français sont de plus en plus nombreux à considérer que celles-ci ont augmenté (89%, +2 points par

rapport à 2010, +4 points par rapport à 2009, +9 points par rapport à 2008). La part de ceux qui considèrent qu'elles vont continuer à augmenter est également élevée (83%, résultat stable par rapport aux éditions précédentes). Depuis 2009, plus de quatre Français sur cinq partagent cette opinion (81% en 2009 et 84% en 2010), quand en 2001 et 2002, au plus bas dans l'historique du Baromètre, seulement trois Français sur cinq anticipaient une augmentation des inégalités.

#### **Graphique 4 :**

**Q15-Q16. Perception des inégalités depuis 5 ans et dans l'avenir (%)**



Ceux qui ont la vision la plus négative de l'avenir concernant l'accroissement des inégalités ne sont pas ceux qui vivent en situation de précarité mais plutôt ceux qui craignent d'y basculer : les professions intermédiaires (87%) et les prestataires d'allocations familiales et de logement (86%) sont plus nombreux à percevoir des inégalités en hausse à l'avenir.

## 2. De nombreuses inégalités ressenties par les Français, avec en 2011 la hausse notable des inégalités d'accès aux soins

**Tableau 2 :**  
**Q17-Q18. Comparatif des inégalités les plus répandues et les moins acceptables**

	-COMPARATIF- TOTAL DES CITATIONS					
	Les inégalités les plus répandues			Les inégalités les moins acceptables		
	2011	2010	Evolu- tion	2011	2010	Evolu- tion
	%	%		%	%	
Les inégalités de revenus	65	64	<b>1</b>	37	37	=
Les inégalités de logement	35	34	<b>1</b>	38	40	<b>-2</b>
Les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi	24	24	=	18	19	<b>-1</b>
Les inégalités d'accès aux soins	24	21	<b>3</b>	46	40	<b>6</b>
Les inégalités par rapport au type d'emploi	16	18	<b>-2</b>	14	15	<b>-1</b>
Les inégalités liées à l'origine ethnique	15	19	<b>-4</b>	23	26	<b>-3</b>
Les inégalités dans les études scolaires	13	13	=	18	16	<b>2</b>
Les inégalités liées à l'héritage familial	6	6	=	7	6	<b>1</b>

### **Les inégalités de revenus largement vues comme les plus répandues...**

Les inégalités de revenus sont, de loin, jugées les plus répandues (65%), devant les inégalités de logement (35%) qui occupent la seconde position. Un quart des répondants ont également cité les inégalités relatives au fait d'avoir un emploi et aux inégalités d'accès aux soins (24% toutes deux). En évolution, si les inégalités vues comme les plus répandues, revenus et logement, sont globalement comparables à leur niveau de 2010, celles concernant l'accès aux soins augmentent de 3 points par rapport à 2010 (24% contre 21% en 2008 et 16% en 2000). Les réformes récentes de l'assurance maladie ont pu contribuer au développement de ces opinions.

En bas de tableau, les inégalités relatives au type d'emploi (16%) et liées à l'origine ethnique (15%) sont moins souvent considérées comme répandues par rapport aux années précédentes, en baisse générale depuis 2005 (baisses respectives de 2 et 4 points par rapport à 2010, et résultats inférieurs de 4 et 7 points à ceux de 2005).

## **Les inégalités d'accès aux soins sensiblement plus dénoncées...**

Parallèlement, ce sont toujours les inégalités d'accès aux soins qui sont les plus citées comme étant inacceptables (46%, +6 points par rapport à 2010, +14 points par rapport à 2002), atteignant un niveau jamais atteint auparavant. Les inégalités de logement et de revenus sont aussi considérées comme les moins acceptables par près de quatre Français sur dix (respectivement 38% et 37%). Les inégalités liées à l'origine ethnique sont ensuite citées par un quart des Français (23%, -3 points par rapport à 2010) devant les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi et dans les études scolaires (18%, +2 points pour les études scolaires), par rapport au type d'emploi (14%) et enfin celles liées à l'héritage familial (7%, +1 point).

Dans les deux tableaux page 15, les inégalités d'accès aux soins sont de plus en plus vues comme répandues et parmi les moins acceptables. Les inégalités de logement et de revenu, qui sont des besoins de première nécessité pour tous, sont également citées en masse par les Français. Enfin, il est intéressant de remarquer que les inégalités liées aux études scolaires et à l'héritage familial connaissent une légère progression par rapport à 2010 en tant qu'inégalités les moins acceptables, quand les autres catégories d'inégalités sont plutôt en baisse.

Les inégalités d'accès aux soins sont davantage dénoncées par les Français issus de milieux socioéconomiques favorisés : les cadres supérieurs (48%), les personnes ayant un niveau de revenu égal ou supérieur à 2400 euros par mois (47%). Plus logiquement, ceux qui habitent en milieu rural sont plus nombreux à pointer du doigt cette inégalité (48%).

Le caractère inacceptable des inégalités de logement (cité par 38% des répondants) est plus souvent dénoncé par les catégories socio-économiques les plus défavorisées : les personnes sans diplôme (43%) et les allocataires du RSA (44%) ou d'allocations chômage (42%). Ces catégories sont également nombreuses à dénoncer les inégalités de revenus.

En revanche, les inégalités liées à l'origine ethnique (23% de citations dans l'ensemble) sont plus souvent citées par les catégories les plus favorisées, et les plus jeunes : profession libérale/intellectuelle supérieure (34%), Bac+2 (32%), moins de 30 ans (32%). L'origine des personnes interrogées a également une influence notable sur la perception de cette inégalité : 33% des Français par acquisition et 28% des étrangers citent ce type d'inégalité.

### **... d'où une volonté de redistribution**

Face à ces inégalités, une grande majorité de Français considère qu'il est très important que les besoins de base soient garantis pour tous (81% le jugent très important). Ils sont un peu plus de la moitié à juger qu'il est très important de reconnaître les gens selon leurs mérites (55%, -2 points par rapport à 2010) et un peu moins concernant l'importance d'éliminer les grandes inégalités de revenus entre citoyens (46%, +1 point).

### C. L'opinion des Français sur les sujets « de société » et les rapports hommes / femmes dans la société

Le Baromètre Santé mesure une certaine libéralisation des esprits sur les questions de société, qu'elles soient relatives à l'homosexualité, au mariage ou à la place de la femme dans la société. Sur l'immigration et l'intégration culturelle, les attentes et opinions des Français sont plus partagées.

#### 1. Une normalisation croissante de l'homosexualité

Poursuivant une tendance à la hausse depuis 2000, la normalisation de l'homosexualité dans l'opinion publique se confirme avec 83% des Français qui considèrent que "les homosexuels sont des gens comme les autres" (+2 points par rapport à 2010 et +5 points par rapport à 2007). Depuis la création de ce Baromètre en 2000, ce score a gagné 12 points.

Les interviewés qui sont les plus susceptibles d'adopter une position ouverte vis-à-vis de l'homosexualité sont semblables d'une année à l'autre : ce sont en majorité les femmes (88%), les jeunes (91% des 18-24 ans et 88% des 25-34 ans), les personnes de milieux socio-économiques favorisés (89% de ceux qui touchent plus de 2400 euros) et les personnes qui déclarent ne pas avoir de pratiques ni d'appartenance religieuse (89% contre 70% des pratiquants réguliers).

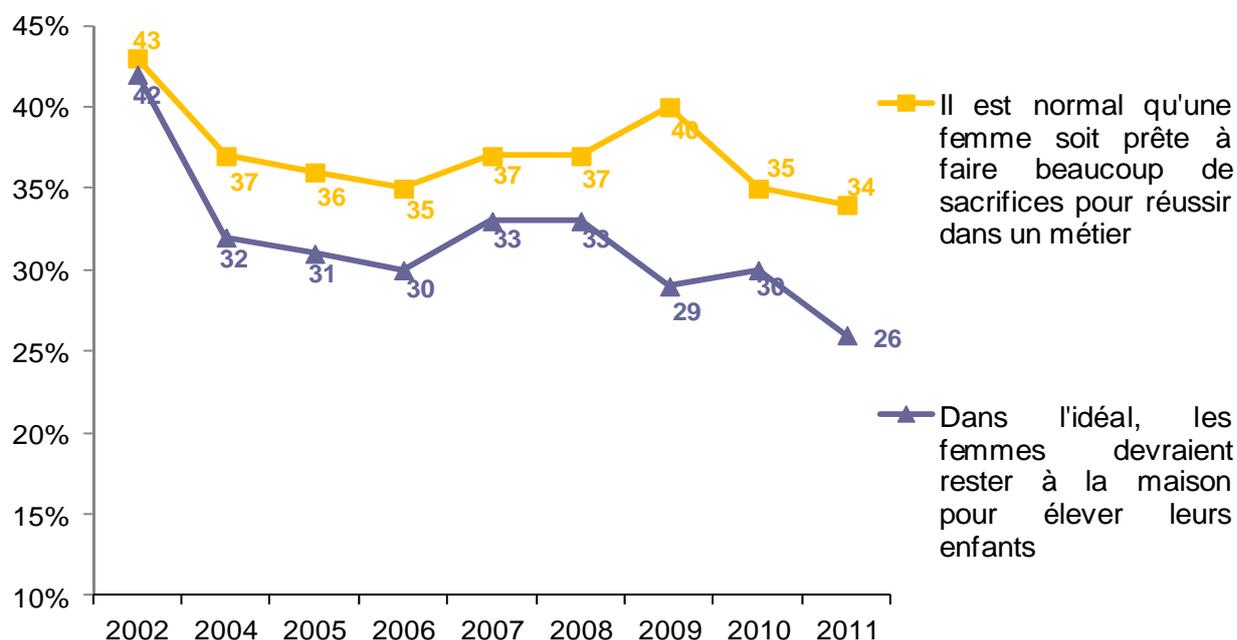
#### 2. L'érosion des modèles familiaux traditionnels et l'aspiration croissante à la parité

En 2011, deux Français sur cinq considèrent le mariage comme le cadre idéal pour la relation de couple, l'un des niveaux les plus bas atteints par cette proposition depuis la création du Baromètre (40%, -7 points depuis 2002, contre 59% qui n'y adhèrent pas).

Les femmes (63% contre 54% des hommes), les plus jeunes (67% des moins de 30 ans contre 49% des plus de 50 ans), les divorcés (72%), les célibataires (69%) et les personnes qui ne pratiquent ni n'appartiennent à aucune religion (70%) sont les plus susceptibles de ne pas adhérer à cette vision traditionnelle de la relation de couple.

Par ailleurs, l'opinion selon laquelle "Aujourd'hui, on se marie, on se quitte, on forme un autre foyer et les enfants s'y adaptent très bien" est approuvée par trois Français sur dix, un résultat en hausse constante depuis 2004 (30%, +10 points par rapport à 2004).

La place traditionnellement attribuée aux femmes tend à se modifier depuis que ce Baromètre est en place. En 2002, plus de quatre Français sur dix jugeaient normal qu'une femme soit prête à faire beaucoup de sacrifices pour réussir dans son métier" et que "Dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants" (43% et 42% respectivement). Aujourd'hui, ils sont respectivement 34% (-9 points) et 26% (-16 points) à en juger ainsi. Le clivage générationnel est bien sûr à en prendre en compte aux côtés d'autres critères : les 65 ans et plus sont 42% à être d'accord avec l'idée que les femmes devraient rester à la maison contre 10% des 18-24 ans, avec également une surreprésentation des catégories les moins favorisées : les personnes sans diplômes (43%) et celles ayant un revenu inférieur à 1000 euros (33%), mais aussi, comme on peut l'imaginer, les femmes au foyer (43%).

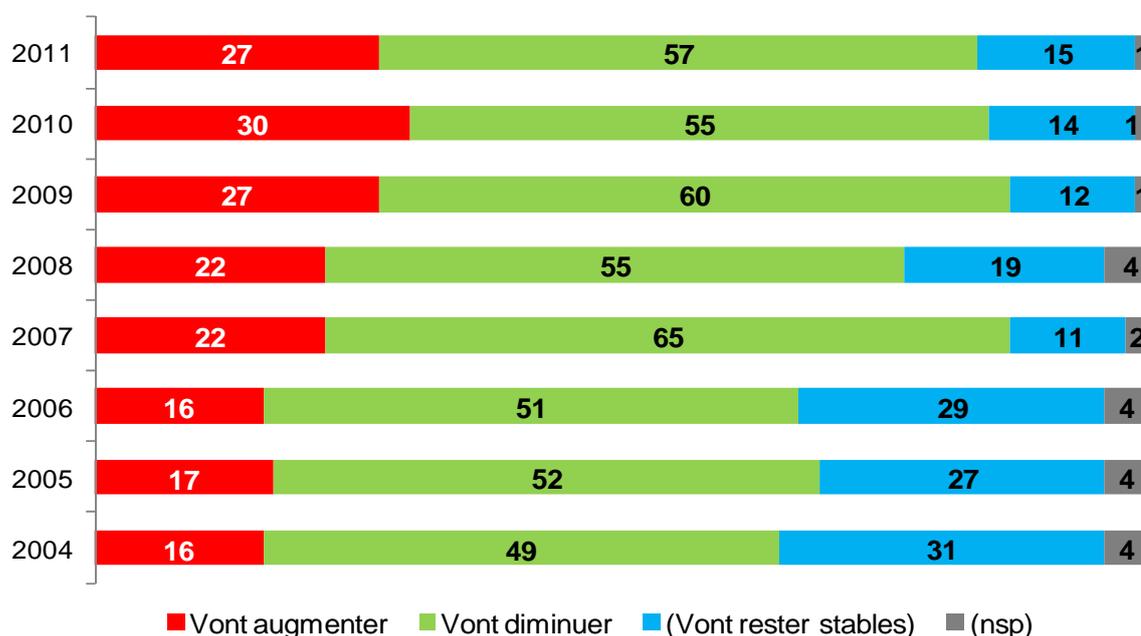
**Graphique 5 :****Q13. Perception de la place des femmes dans la société (% Plutôt d'accord)****3. Une courte majorité confiante dans la réduction des inégalités hommes / femmes**

Deux tiers des Français jugent importantes les inégalités entre hommes et femmes. On observe un certain repli de cette opinion par rapport à 2010, avec un résultat proche du niveau de 2009 (65% contre 70% en 2010 et 66% en 2009). Si les femmes considèrent davantage ces inégalités comme importantes (71% contre 59% des hommes), les moins jeunes (69% des 50 ans et plus) sont également plus nombreux à avoir cette opinion.

A l'avenir, une légère majorité estime que ces inégalités vont diminuer (57%, +2 points par rapport à 2010). Ce score est assez fluctuant d'une année à l'autre (55% en 2008, 60% en 2009, 55% en 2010) et la tendance observée les 3 années précédentes avec une hausse des pessimistes s'est atténuée : ainsi, la part de ceux qui jugent qu'elles vont au contraire augmenter baisse de 3 points, à 27%. Le différentiel entre pessimistes et optimistes s'établit à +30 en faveur des optimistes, après que l'écart s'est resserré en 2010 à 25 points. Les personnes qui sont les plus pessimistes sont principalement les femmes (32% pensent que ces inégalités vont augmenter contre 22% des hommes), les 30 ans et plus (28%) mais aussi les personnes appartenant à des milieux socioéconomiques défavorisés : les ouvriers (30%), les employés (31%), les personnes sans diplômes (37%) celles gagnant moins de 1000 euros (36%), et les personnes qui ont des problèmes de sécurité dans leur quartier (31%).

**Graphique 6 :**

**Q20. A l'avenir, avez-vous le sentiment que les inégalités entre les hommes et les femmes en France... (%)**



#### 4. Les attitudes à l'égard de l'immigration et des immigrés assez partagées et une nette majorité en faveur de l'intégration culturelle

Quand on leur demande s'ils sont d'accord avec l'opinion selon laquelle il y a trop de travailleurs immigrés en France, plus de la moitié des Français répondent par l'affirmative (52%, un résultat en légère hausse par rapport à 2010, de 2 points). Les catégories de répondants qui ont plus tendance à adhérer à cette opinion sont les moins jeunes (64% des 65 ans et plus contre 48% des 18-24 ans) et les personnes de catégories socioéconomiques défavorisées : ouvriers (61%), employés (56%), personnes sans diplôme (72%) et disposant de revenus inférieurs à 1000 euros (60%).

Par ailleurs, 71% des Français estiment préférable pour la société que les immigrés ne conservent pas leurs coutumes et traditions mais adoptent celles du pays d'accueil. Un quart d'entre eux, à l'inverse, jugent préférables que les immigrés les conservent. On note chez les personnes étrangères (39%) et aussi chez les plus jeunes (37% des moins de 30 ans) une disposition plus répandue à souhaiter pour la société que les immigrés conservent leurs propres traditions et leurs propres coutumes.

## *D. A l'approche des élections de 2012, les Français dans l'attente de réformes et d'interventions de l'Etat*

### 1. Un souhait de réformes sans changements radicaux

7 Français sur 10 considèrent en 2011 que des réformes sont nécessaires dans la société française tout en conservant l'essentiel (71%, un score comparable à 2010). Au contraire, un quart des personnes interrogées expriment le souhait d'un changement radical de la situation (25%). Ce score est de 2 à 6 points plus élevé que les années 2007 à 2010, alors qu'il est proche du score observé lors de la période postélectorale en juin 2002 (25%) ou celle pré-électorale en mai 2006. L'augmentation de la part de ceux qui veulent un changement radical pourrait être liée aux espoirs que peut susciter une échéance électorale et un changement de gouvernement. Par ailleurs, la crise financière de 2011 a fait surgir de nombreux questionnements sur le fonctionnement du système économique.

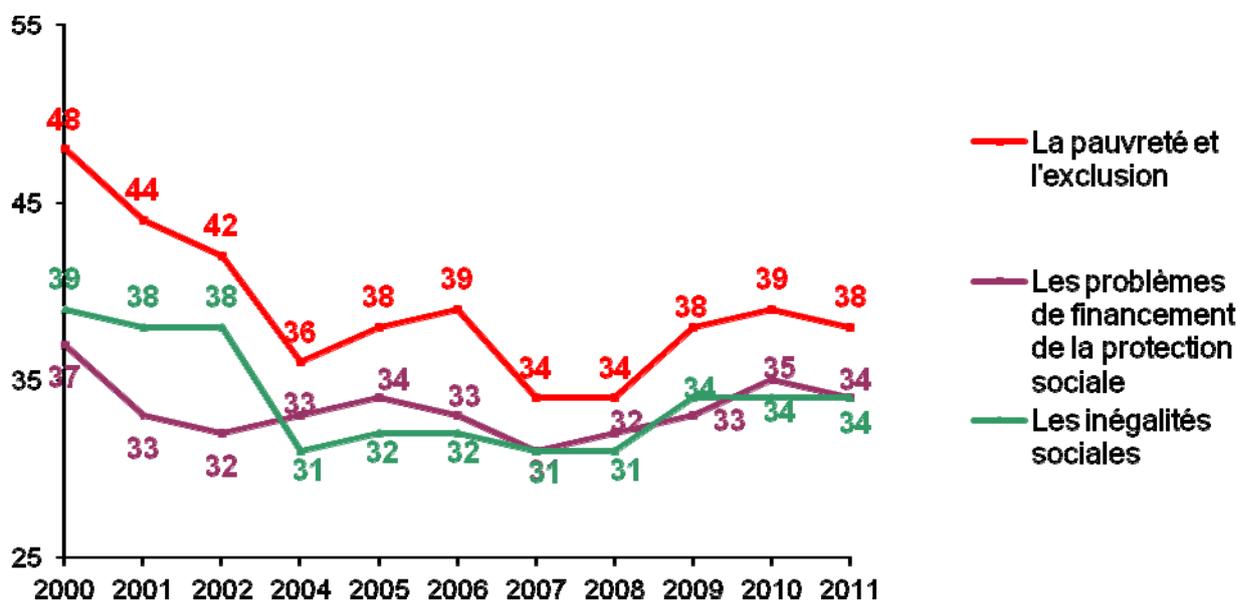
On retrouve aussi bien un clivage générationnel qu'un clivage lié au milieu social quand il est question de changement social : cependant, ce sont plus les 35-49 ans que les 18-24 ans qui attendent un changement radical (29% contre 23%), allant à l'encontre d'une intuition qui se révèle fautive. Les catégories les plus défavorisées sont aussi les plus souvent en attente d'un changement radical : 40% des travailleurs intermittents, 35% des ouvriers, 30% des personnes aux revenus inférieurs à 1000 euros et 28% des titulaires d'un diplôme de niveau BEPC. Comme on peut s'en douter, les personnes membres d'une organisation syndicale sont également plus nombreuses à souhaiter ce changement (31% contre 25% chez ceux qui ne sont membres d'aucune association).

### 2. Des Français qui croient modérément à l'efficacité de l'action des pouvoirs publics et attendent de l'Etat plus d'interventions

Pour les trois quarts des Français, les pouvoirs publics ont la capacité d'agir pour résoudre les problèmes de la pauvreté et de l'exclusion, du financement de la protection sociale et des inégalités sociales (respectivement 78%, 77% et 75%). Parmi eux, plus d'un tiers estiment même que les pouvoirs publics peuvent résoudre ces questions « en profondeur » (respectivement 38%, 34% et 34%). Aucune évolution notable n'est à constater par rapport à 2010, alors que l'enquête menée en 2010 rendait compte d'une hausse de la confiance dans la capacité d'agir de l'Etat, notamment pour les questions de pauvreté et d'inégalités sociales.

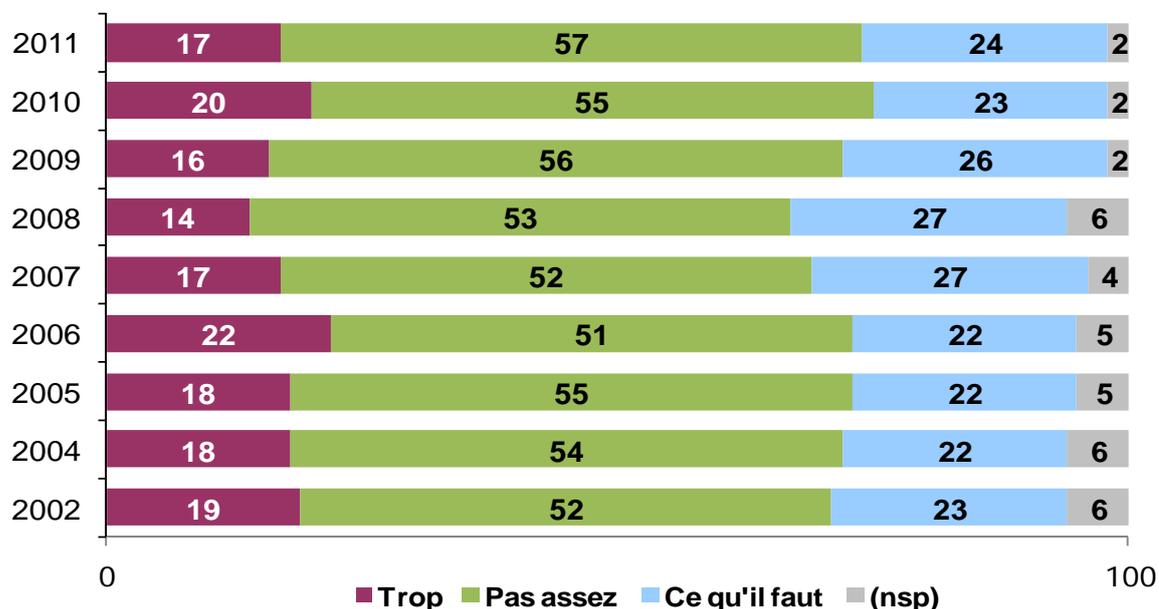
**Graphique 7**

Q11 En ce qui concerne...estimez-vous que les pouvoirs publics peuvent les résoudre en profondeur



La part des Français qui souhaitent que l'État intervienne davantage n'a jamais été aussi élevée depuis le début de ce Baromètre : 57% estiment en effet que l'Etat n'intervient pas assez (+2 points par rapport à 2009 et +6 points par rapport à 2006, avec en 2006 51% d'interrogés souhaitant que l'Etat intervienne plus, niveau le plus bas enregistré). Parallèlement, la part des Français jugeant excessive l'interventionnisme étatique diminue de 3 points par rapport à 2009 : ils sont 17% contre 20% en 2009. Le climat de plus en plus pessimiste quant à l'avenir, et notamment la peur du déclassement social, peut expliquer le souhait que l'Etat intervienne dans les différents domaines de la vie économique et sociale, et ce d'autant plus dans un contexte préélectoral.

Le manque d'interventionnisme est par ailleurs davantage mis en avant par les plus jeunes (62% des moins de 30 ans), les employés (64%) et les personnes gagnant moins de 1000€ par mois (66%). Les membres d'une organisation syndicale sont également surreprésentés dans cette catégorie (63%).

**Graphique 8 :****Q10. Perception du niveau d'intervention économique et sociale de l'Etat (%)**

La part d'interviewés qui considèrent qu'en France, la solidarité est avant tout l'affaire de l'Etat et des collectivités locales a toujours été très fluctuante, entre 45%, son plus bas niveau, en 2002 et 2008, et 51%, son niveau le plus haut, en 2000. Elle s'établit en 2011 à 47%, soit 3 points de moins qu'en 2010. Inversement, les personnes qui considèrent que les individus et les familles doivent être les premiers à assurer la solidarité représentent 38% des interviewés, soit 4 points de plus qu'en 2010. Suivent les associations (10%) et la sécurité sociale (4%), citées par une minorité de répondants.

Un écart générationnel continue comme les années précédentes à être observé, avec des 18-24 ans (36%) qui ont une conception plus libérale de la solidarité face aux moins jeunes plus étatistes (51% des 65 ans et plus considèrent que la solidarité est avant tout l'affaire de l'Etat et des collectivités locales).

## II – Les Français et le système de protection sociale

### A. L'attachement des Français à l'universalité du système de protection sociale en baisse

Quel que soit le système de protection sociale considéré- les retraites, les allocations chômage, les allocations familiales ou l'assurance maladie – l'année 2011 est marquée par une baisse sensible de la part de ceux qui considèrent que ces systèmes doivent bénéficier à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel.

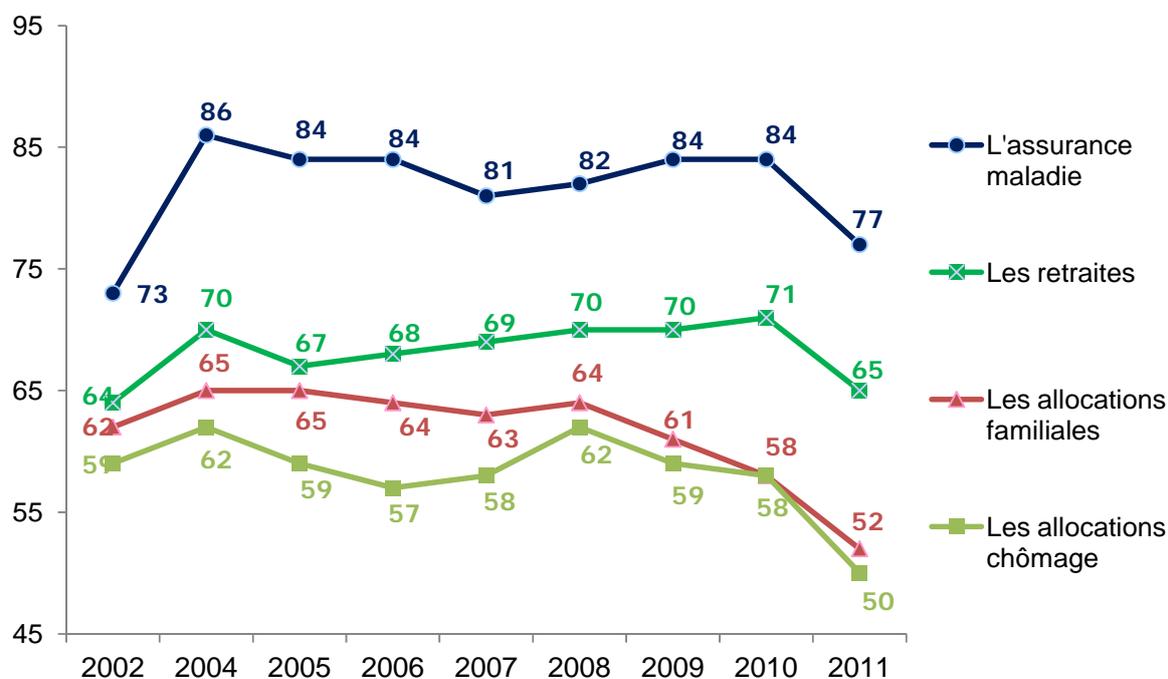
En termes de niveaux d'adhésion à cette opinion, l'universalité du système de protection sociale pour l'assurance maladie est plébiscitée par 77% des répondants, celle pour l'assurance-retraite par deux tiers d'entre eux (65%), et celles pour les allocations familiales et l'allocation chômage pour la moitié d'entre eux (52% et 50% respectivement).

Ces niveaux d'adhésion sont inférieurs de 8 points par rapport à 2010 pour les allocations chômage, de 7 points pour l'assurance maladie et de 6 points pour les retraites et les allocations familiales. Toutefois, si ce résultat est historiquement le plus bas atteint pour les allocations familiales et les allocations chômage par rapport aux 8 éditions précédentes du Baromètre, les valeurs sont proches de l'édition 2002 pour l'assurance-maladie et les retraites (77% contre 73% en 2002 pour l'assurance-maladie et 65% contre 64% en 2002 pour les retraites).

#### **Graphique 9 :**

##### **Q83. Le jugement sur l'universalité du système de protection sociale**

(% devrait bénéficier à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel)



Dans ce contexte de remise en cause de l'universalité du système de protection sociale, un tiers des Français estime que les allocations chômage et retraites devraient bénéficier

uniquement à ceux qui cotisent (36% et 31% respectivement). Ils sont par ailleurs près d'un sur cinq à avoir la même opinion concernant les allocations familiales et l'assurance maladie (18% et 16% respectivement). Enfin, on remarque à l'égard des allocations familiales qu'un Français sur trois considère qu'elles devraient bénéficier uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls (30%).

Les moins jeunes tendent à être les plus sévères, une part non négligeable d'entre eux considérant que seuls ceux qui cotisent devraient pouvoir bénéficier de ces aides : 22% des 65 ans et plus à l'égard de l'assurance-maladie contre 16% en moyenne (et 13% des moins de 30 ans) ou encore 35% à l'égard des retraites contre 31% en moyenne.

## *B. Le financement du système de protection sociale*

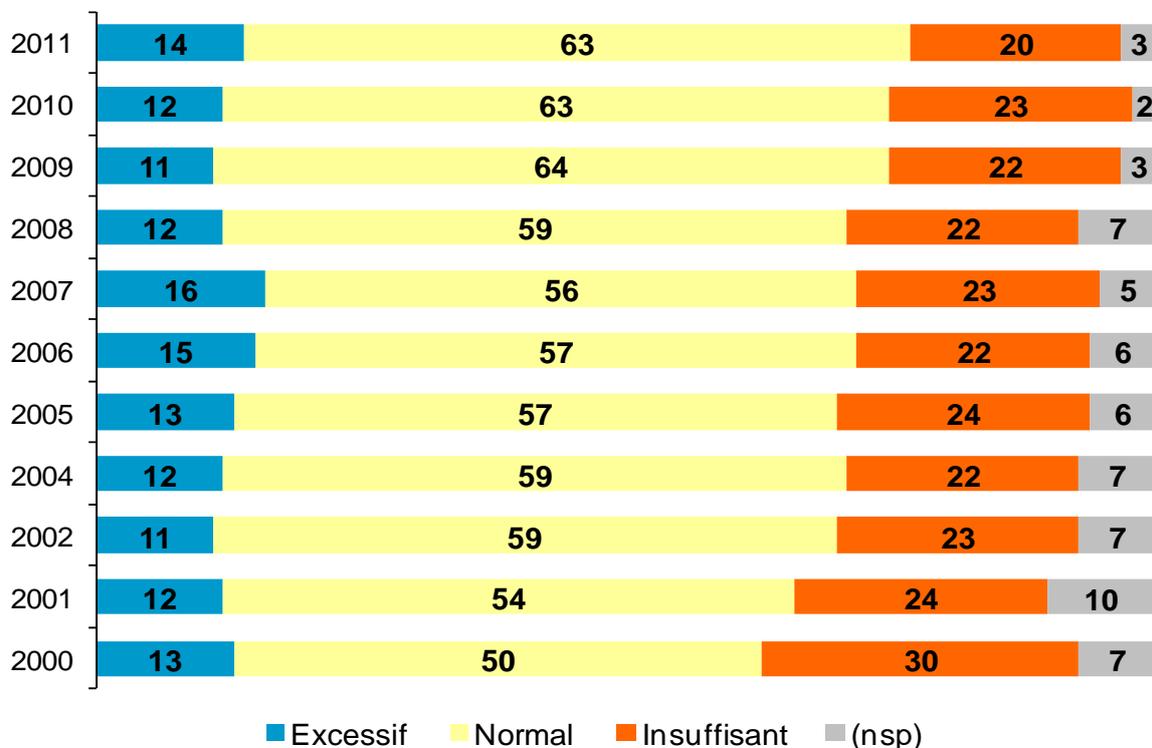
### 1. Le financement de la protection sociale par l'État et les cotisations des entreprises : une adhésion au système actuel

Près de deux tiers des Français estiment « normal » (63%) que le quart du revenu national soit consacré au financement de la protection sociale, soit un score comparable aux enquêtes de 2009 (64%) et 2010 (63%) après une hausse substantielle (+8 points entre 2007 et 2009).

Ceux qui estiment que ce budget n'est pas "normal" se partagent entre ceux qui le jugent excessif (14%, +2 points par rapport à 2010) et ceux qui le jugent insuffisant (20%, -3 points par rapport à 2010, -4 points par rapport à 2005 et -10 points par rapport à 2000). Ces évolutions conduisent à un différentiel faible de 6 points entre ces deux opinions adverses, différentiel qui n'a jamais été aussi resserré depuis la création de ce Baromètre.

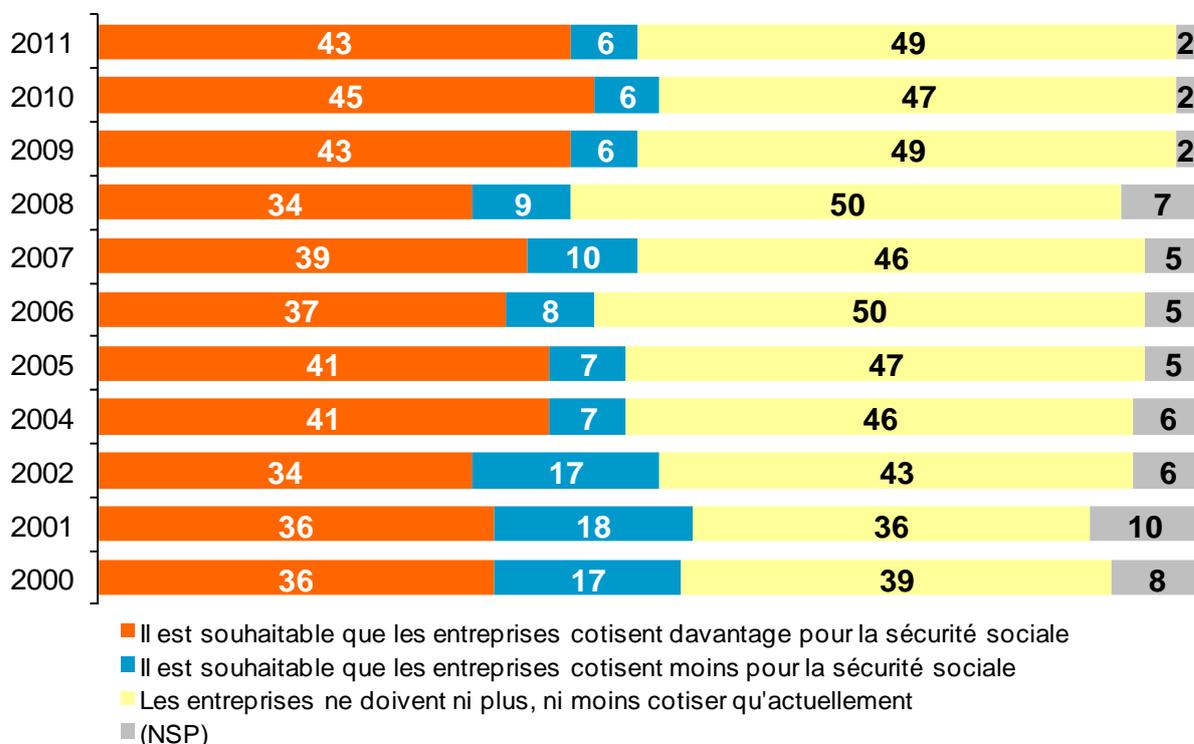
L'idée forte de limitation des dépenses publiques inhérente à la crise peut expliquer ce niveau comparativement bas de ceux qui jugent cette part du revenu national insuffisante.

Le souhait d'une part plus importante du revenu national consacré à la protection sociale est davantage exprimé par les personnes appartenant à un milieu socio-économique défavorisé (ouvriers avec 25% d'avis "Insuffisant", femmes au foyer à 29%, personnes ayant de faibles revenus à 27% et non diplômés à 26%) ou ayant des enfants à charge (25% des personnes qui ont 3 enfants au foyer), et donc en attente d'aides sociales.

**Graphique 10 :****Q86. Le jugement sur la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale (%)**

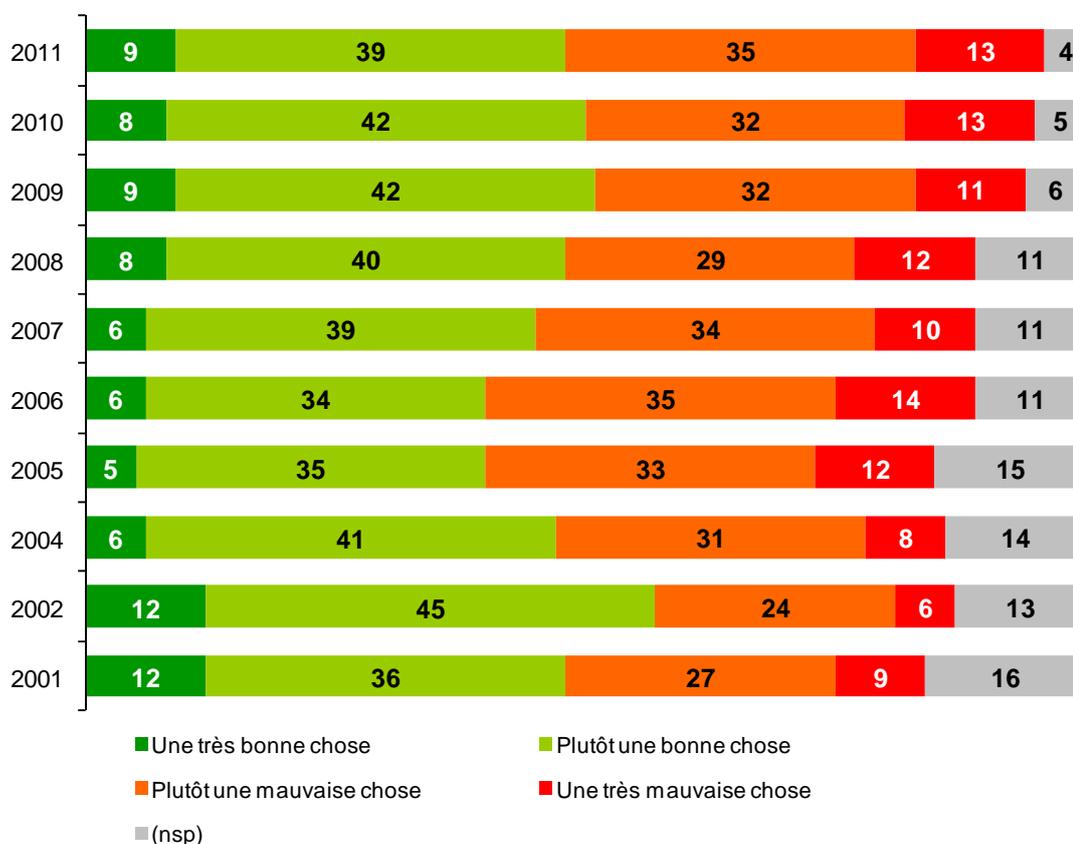
La question du financement de la protection sociale par les entreprises divise l'opinion. La moitié des Français (49%) juge satisfaisant le financement de la protection sociale par les entreprises, considérant qu'à l'avenir, « elles ne doivent ni plus ni moins cotiser ». Une proportion légèrement inférieure de Français juge souhaitable que les entreprises cotisent davantage pour la Sécurité Sociale (43%). Une petite minorité pense inversement qu'elles devraient cotiser moins (6%). Ces résultats sont comparables aux deux dernières éditions du Baromètre.

Ce financement plus important des entreprises pour la protection sociale est notamment plébiscité par les plus jeunes (51% des moins de 30 ans contre 43% en moyenne), les salariés du secteur public (46%) et les personnes de milieu socio-économique défavorisé (47% des employés et 51% des ouvriers, 46% des personnes touchant moins de 1000 euros).

**Graphique 11 :****Q85. Le souhait sur l'évolution du niveau de cotisation des entreprises (%)**

Une autre question liée au financement de la protection sociale divise l'opinion : celle des conséquences du système de protection sociale sur la crise économique en France. Si 49% des Français estiment que le système de protection sociale permet d'atténuer les conséquences de la crise économique, presque autant - 44% - considèrent que le système alourdit la dette de la France. Aucune évolution notable n'est à signaler par rapport à 2010, année à laquelle avait été constaté un affaiblissement de l'idée d'atténuation des conséquences de la crise économique (48%, -4 points) au bénéfice de l'idée d'alourdissement de la dette de la France que ce système entraînerait (44%, +3 points) par rapport à 2009.

Enfin, concernant l'influence plutôt bonne ou mauvaise de l'Europe sur la protection sociale française, les résultats tendent à montrer que les Français sont largement incertains, ou pour le moins partagés sur la question. Ils sont autant à y voir une bonne chose qu'une mauvaise chose (48% tous deux). La tendance va cependant à une certaine érosion de l'opinion selon laquelle l'Europe est un bénéfice (- 2 points par rapport à 2010) quand la part de ceux qui sont hostiles à l'Europe gagne 3 points par rapport à 2010.

**Graphique 12 :****Q12. L'influence de l'Europe sur la protection sociale française (%)**

Les catégories qui ont tendance à mettre plus en avant l'influence positive de l'Europe sont les plus jeunes (65% des moins de 30 ans), les personnes diplômés à minima d'un Bac +2 (54%), les chômeurs (68%) et les étrangers (70%). Les moins diplômés sont au contraire particulièrement sceptiques (53% des personnes sans diplôme voient dans l'Europe une mauvaise chose), tout comme les ouvriers (54%) et les 50-64 ans (57%).

## 2. Une large unanimité concernant le caractère essentiellement public de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse

Les Français sont fortement attachés au caractère public de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse : 93% souhaitent que le système d'assurance maladie reste essentiellement public et 92% le souhaitent également pour le système d'assurance vieillesse. Cet attachement est exprimé de manière forte : les Français sont effet plus de 7 sur 10 (71%) à être « tout à fait d'accord » avec cette affirmation contre seulement 22% « plutôt d'accord ».

La part de ceux qui sont « tout à fait d'accord » avec l'idée que ces systèmes d'assurance doivent rester essentiellement publics s'est stabilisée à sept Français sur dix sur les trois dernières éditions, avec inversement 7% de Français qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation.

Les plus attachés au caractère public de l'assurance maladie et de l'assurance-vieillesse sont les personnes les plus âgées (65 ans et plus) ainsi que les salariés du secteur public.

Les personnes appartenant aux milieux socioéconomiques peu favorisés (non diplômés, bas revenus) y sont également davantage attachés. Au contraire, les personnes de milieu socioéconomiques favorisés (hauts revenus, haut niveau de diplôme) y sont moins attachés.

### 3. Une réticence persistante à cotiser davantage ou à voir baisser les niveaux de prestations

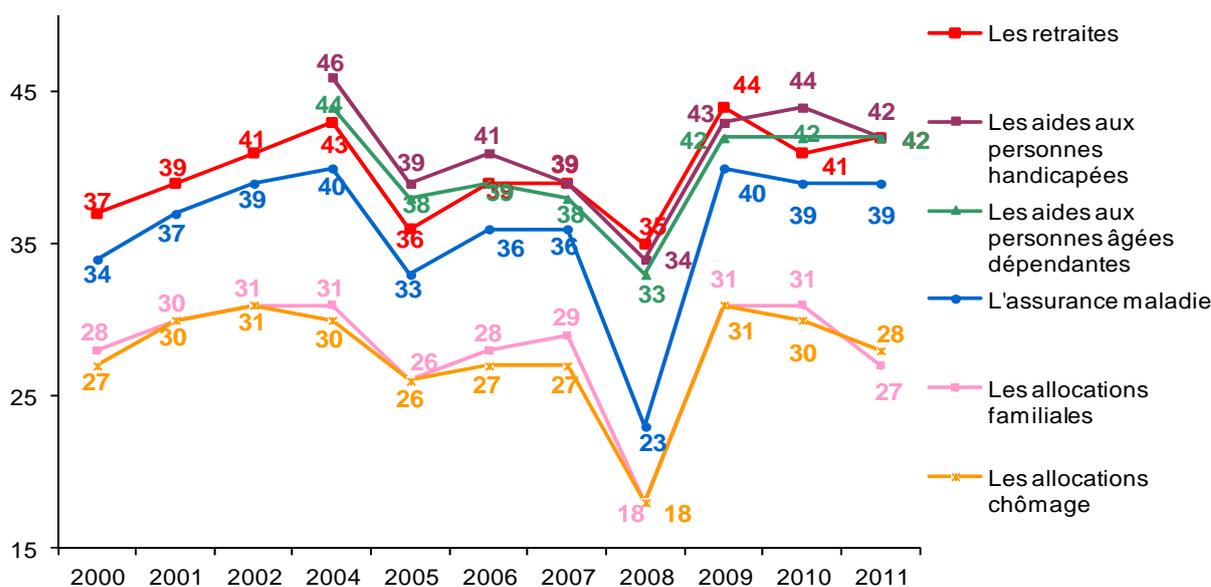
Les Français se montrent très attachés au caractère et aux valeurs essentiellement publiques de ce système. Alors que l'étude a montré précédemment (page 23) une certaine remise en cause de l'universalité du système de protection sociale, il apparaît qu'à titre individuel, la majorité de la population n'est pas prête à cotiser davantage ou à voir baisser ses prestations en fonction de son niveau de ressources.

Ainsi, les Français sont très réticents à l'idée de devoir cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestation sociale et cela quel que soit le domaine concerné. Sur les six aides sociales présentées, moins de la moitié d'entre eux seraient disposés à cotiser davantage, en particulier à l'égard des allocations familiales (27%) et des allocations chômage (28%). Par ailleurs, quatre Français sur dix seraient prêts à cotiser davantage pour maintenir un niveau de prestation à l'égard des retraites, des aides aux personnes handicapées, des aides aux personnes âgées dépendantes et à l'assurance maladie (respectivement 42%, 42%, 42% et 39%).

Après une hausse générale entre 2008 et 2009 (de 9 à 17 points selon les différents types de prestations), aucune évolution n'est à noter cette année à l'exception des allocations familiales. La part de ceux qui consentiraient à cotiser davantage pour un maintien de ce type de prestations baisse de 4 points, passant de 31% en 2010 à 27% en 2011.

#### **Graphique 13 :**

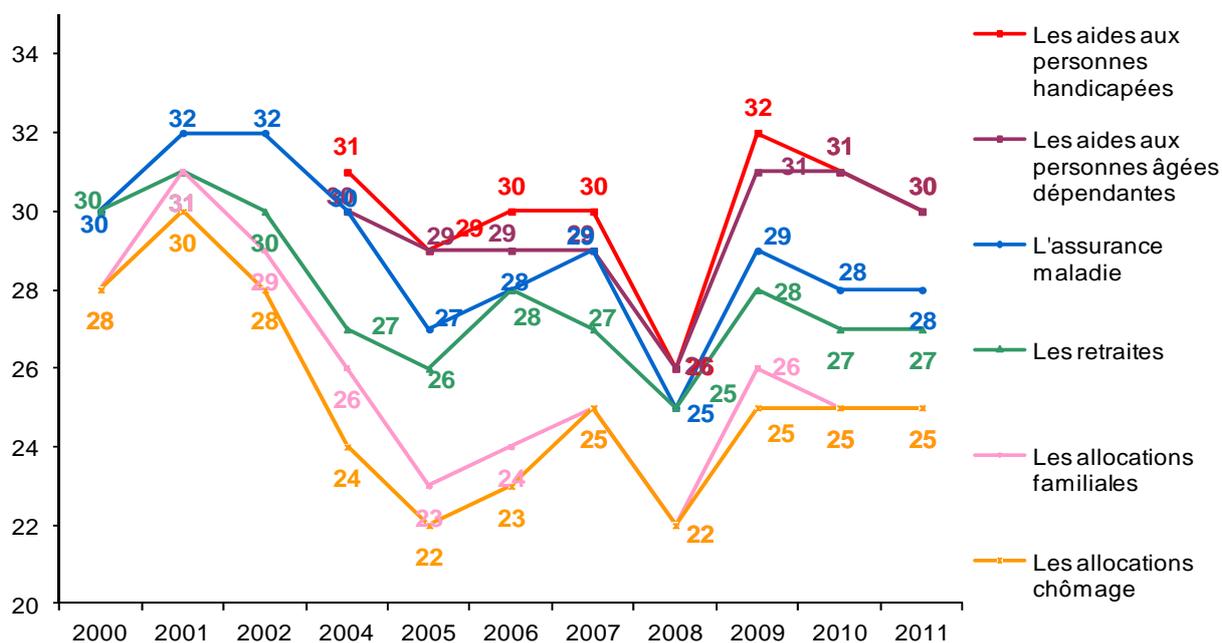
**Q91. La disposition à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations**  
(% Oui)



Les Français sont encore moins nombreux à être disposés à accepter une baisse de prestations avec en contrepartie une réduction de leurs cotisations ou de leurs impôts. Les quatre catégories de prestations sociales mentionnées plus haut autour de 40% -quant à la disposition à cotiser plus- se trouvent à un niveau situé entre 27% et 30% quant à l'acceptation d'une baisse de prestations. Enfin, seul un quart des Français accepteraient une baisse de prestations en matière d'allocations chômage et d'allocations familiales (25%).

### Graphique 14 :

Q90. La disposition à accepter une baisse des prestations en contrepartie d'une diminution de l'imposition (% Oui)



### III – Les Français et leur santé

#### A. Perception générale de l'état de santé de la population

##### 1. Des Français qui déclarent être en bonne santé mais qui sont de plus en plus partagés sur la santé de leurs concitoyens

Près de trois quarts des Français se considèrent en bonne santé (74%), un niveau en hausse de 3 points par rapport aux éditions 2009 et 2010 du Baromètre. 26% se jugent inversement en moyenne ou mauvaise santé : parmi ceux-ci, la part de ceux qui se jugent en mauvaise ou très mauvaise santé reste stable, à 6% du total des interviewés.

Si une large majorité de Français se juge en bonne santé, ils sont moins positifs quant à l'état de santé des Français en général. Alors que quatre Français sur dix déclarent constater une amélioration globale de cet état (41%), ils sont presque autant (38%) à rapporter une détérioration. La tendance va au fil des ans à la stagnation de la part des personnes qui observent une amélioration (-3 points par rapport à 2010 mais égal au niveau de 2008 et 2009) et à la hausse continue de ceux qui voient une détérioration (+4 points par rapport à 2008, +11 points par rapport à 2006) : ce niveau est d'ailleurs le plus haut jamais atteint.

##### 2. Une fluctuation forte du sentiment d'information en matière de santé publique sans doute liée aux différentes crises sanitaires qu'a traversées la France

La question de la qualité de l'information véhiculée par les médias en matière de santé publique est très fluctuante. Après le pic historique de 2009 que l'on peut lier à l'épidémie de grippe A, avec près de neuf Français sur dix dénonçant une exagération des médias en la matière (86%, +21 points par rapport à 2008), la tendance est à la baisse continue, bien que ce score se situe parmi les plus élevés recueillis par le Baromètre (76%, -5 points par rapport à 2010, -10 points par rapport à 2009). La méfiance qui a fait suite à la forte communication du gouvernement sur la grippe A et la large couverture que les médias lui ont alors accordée semble ainsi s'estomper progressivement.

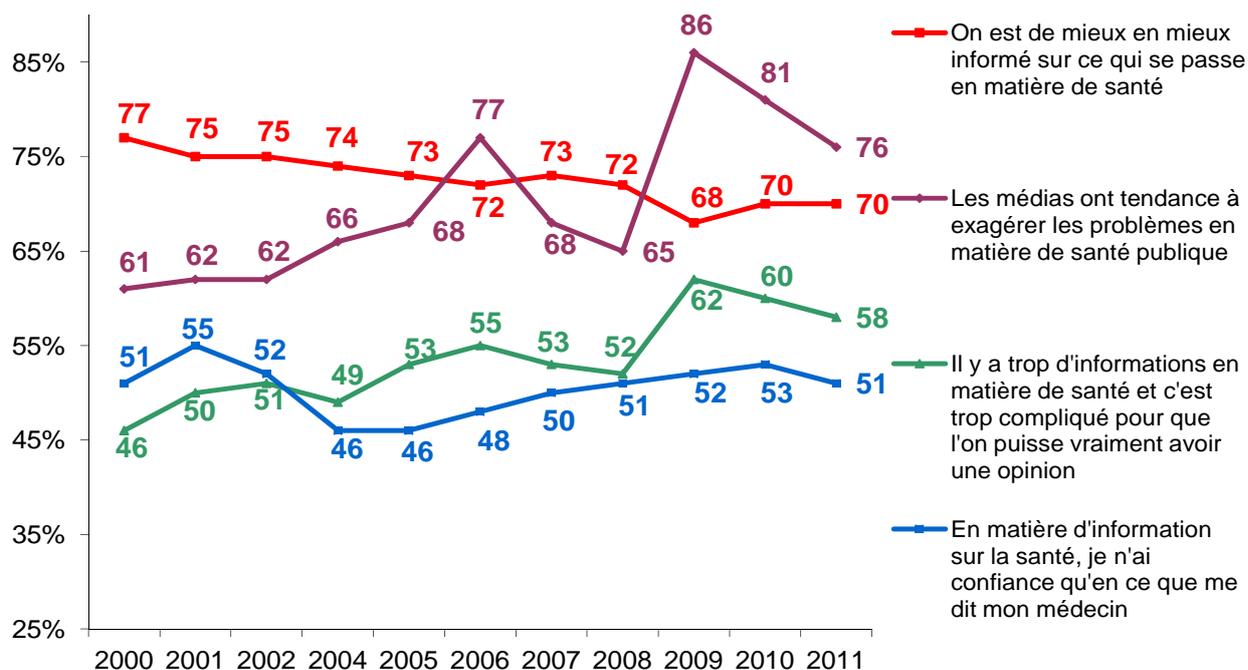
En parallèle, avec la question portant sur le sentiment d'exagération des médias, la part de ceux qui estiment qu'il y a trop d'informations en matière de santé pour que l'on puisse vraiment avoir une opinion baisse progressivement depuis 2 ans (58%, -2 points par rapport à 2010, - 4 points par rapport à 2009) après une hausse de 10 points entre 2008 et 2009, probablement liée à l'épidémie de grippe A.

La part de ceux qui estiment que l'on est de mieux en mieux informé sur ce qui se passe en matière de santé reste stable par rapport à 2010, à 70%, un niveau qui se trouve parmi les valeurs les plus basses enregistrées. Cette proportion reste donc majoritaire mais perd progressivement du terrain (-7 points par rapport à 2000, -3 points par rapport à 2007).

Enfin, la moitié des Français, score comparable aux 4 précédentes éditions, considère qu'en matière d'informations sur la santé, ils n'ont confiance qu'en ce que leur dit leur médecin (51%).

### Graphique 15 :

Q95. La perception détaillée du niveau d'information délivrée en matière de santé  
(% Plutôt d'accord)



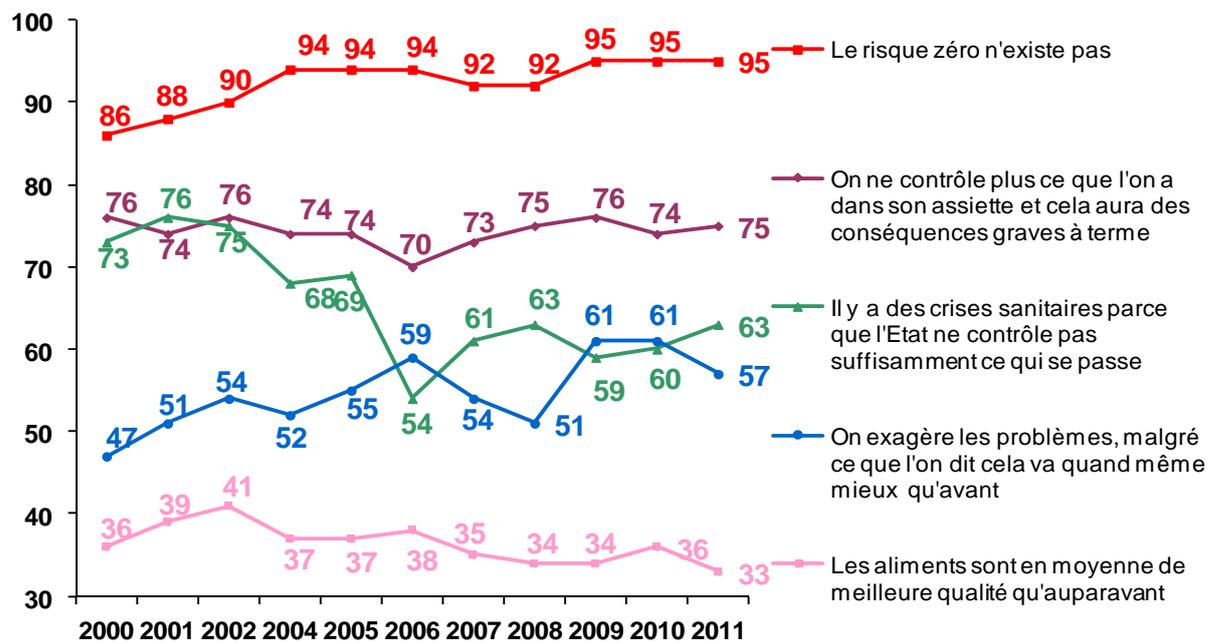
### 3. Des Français de plus en plus méfiants concernant la qualité des aliments et le contrôle alimentaire

Avec la médiatisation de crises sanitaires ces dernières années, la quasi-totalité des Français reconnaît que le risque zéro n'existe pas (95%, identique à 2009, +3 points par rapport à 2008, + 9 points par rapport à 2000).

En outre, trois quarts des Français continuent à considérer qu' « on ne contrôle plus ce que l'on a dans nos assiettes et que cela aura des conséquences graves à terme », un niveau de méfiance constant sur les 5 années précédentes mis à part une baisse observée en 2006 (avec alors 70% de Français critiquant l'absence de contrôle).

**Graphique 16 :**

**Q96. Le jugement sur les crises sanitaires survenues ces dernières années**  
(% Plutôt d'accord)



Sur la question des crises sanitaires, les deux autres propositions testées montrent que le niveau de vigilance des Français apparaît en hausse : ainsi, ils sont plus nombreux qu'en 2010 à imputer les crises sanitaires aux contrôles insuffisants de l'Etat sur ce qui se passe (63%, +3 points) et moins nombreux à considérer que les problèmes sont exagérés (57%, -4 points). Ces deux variables restent fluctuantes dans l'histoire du Baromètre, probablement en raison de leur sensibilité à la médiatisation d'affaires ayant des conséquences en matière de santé.

Enfin, les Français sont de moins en moins nombreux à juger que les aliments sont en moyenne de meilleure qualité qu'auparavant (33% en 2011 contre 41% en 2002 et 35% en 2007).

## B. Perception à l'égard du système de santé

### 1. Un accès au soin majoritairement considéré comme universel

L'égalité d'accès aux soins, quel que soit son revenu, est reconnue par sept Français sur dix (70%), un score comparable à ceux des années précédentes : 72% en 2010 et 68% en 2009.

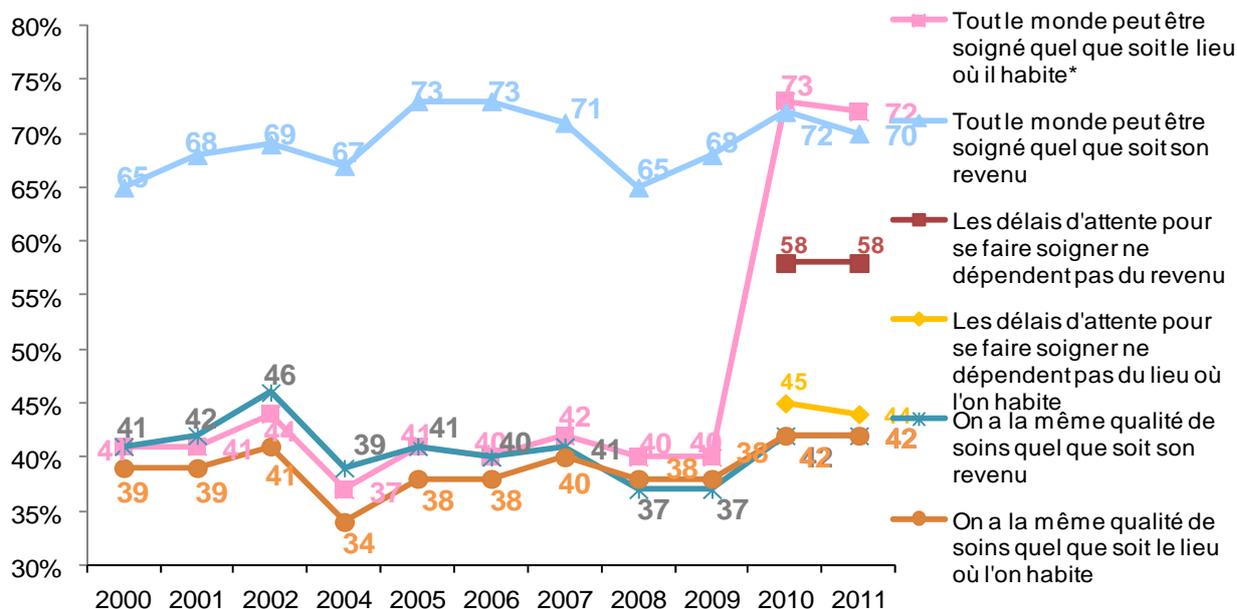
De plus, près des trois quarts des Français (72%) estiment que tout le monde peut être soigné quel que soit le lieu où il habite ; cette question n'est posée que depuis l'année dernière sous ce libellé (l'item proposé avant 2010 était « on est soigné de la même façon quel que soit le lieu où l'on habite ») et aucune variation notable n'est à observer par rapport à 2010.

En revanche, les Français sont bien moins nombreux à considérer qu'il est possible d'avoir la même qualité de soins suivant le lieu d'habitation ou suivant son niveau de revenu ; ils sont 42% seulement à avoir cette opinion sur ces deux catégories, un niveau comparable à celui observé en 2010, après une légère hausse observée au cours des deux dernières années (+4 points en 2010 par rapport à 2009 concernant le lieu d'habitation, +5 points pour le revenu).

#### Graphique 17 :

#### Q72. Opinion sur l'universalité du système de santé

(% Plutôt d'accord)



\*Modification du libellé. L'item précédemment posé était : « On est soigné de la même façon quel que soit le lieu où l'on habite »

Un clivage lié au milieu social est à noter sur la perception de l'universalité de la qualité des soins : alors que les personnes issues de milieux socioéconomiques moins favorisés (ouvriers, sans diplôme, bas revenus) sont les plus optimistes en matière de qualité des soins pour tous sans distinction de revenu ou de lieu d'habitation, les personnes de milieux socioéconomiques favorisés rapportent davantage une différence dans la qualité selon le revenu ou le lieu d'habitation (65% des professions libérales, 69% des diplômés Bac+2 et 64% de ceux dont le revenu est supérieur à 2400 euros estiment que la qualité des soins n'est pas la même selon le lieu où l'on habite contre 58% en moyenne), ainsi que les salariés du secteur public (63% sur la même question) et ceux qui connaissent des personnes en situation de précarité.

Par ailleurs, concernant les délais d'attente en fonction du lieu où l'on habite, ce sont les habitants de l'agglomération parisienne qui sont les plus critiques à cet égard (59% contre 57% des habitants de villes de plus de 100 000 habitants et 52% des habitants de communes rurales).

Enfin, concernant les délais d'attente, si une majorité de Français considèrent que ceux-ci ne dépendent pas du revenu (58%), ils sont à peine moins de la moitié à juger qu'ils ne dépendent pas du lieu où l'on habite (44%).

Concernant l'accès aux soins ou aux services de différents prestataires, les Français ne sont pas satisfaits dans les mêmes proportions par l'accès aux soins. Ainsi, l'accès à des spécialistes recueille la satisfaction de plus de sept interviewés sur dix (74% pour les dentistes et autres spécialistes dentaires et 72% pour les médecins et chirurgiens, avec respectivement 13% et 12% d'insatisfaits). Suivent les hôpitaux publics et les cliniques privées (69% et 58% de satisfaction), avec cependant une part plus grande de personnes non concernées (18% et 26% respectivement contre 12% pour les dentistes et 15% pour les spécialistes). Le taux d'insatisfaction est en comparaison plus élevé pour les urgences hospitalières (23% d'insatisfaits contre des scores de 9 à 13% pour les autres types de prestataires déjà mentionnés). Enfin, les maisons de retraite se distinguent avec une différence de niveau assez mince entre ceux qui se déclarent satisfaits (28%) et ceux qui se disent insatisfaits (21%), trois Français sur dix (27%) se déclarant non concernés.

En tendance, une baisse relative de satisfaction de un à trois points peut être observée sur tous les types de prestataires.

## 2. Des Français plus critiques sur l'évolution de la qualité des soins en cabinet médical et à l'hôpital

L'évolution de la qualité des soins en cabinet médical en France divise l'opinion. En 2011, moins de la moitié des Français ressent une amélioration (46%, -5 points par rapport à 2010), alors que 32% considèrent que la qualité des soins est restée identique et 21% qu'elle s'est détériorée (score comparable à 2010).

Ils sont encore plus critiques à l'égard des soins en hôpitaux : ils ne sont plus que 43% à juger que la qualité des soins à l'hôpital s'est améliorée au cours de ces dernières années (-4 points par rapport à 2010 et -11 points par rapport à 2009). 16% considèrent que la qualité des soins dans les hôpitaux est restée la même et quatre sur dix considèrent qu'elle s'est détériorée avec un score en nette augmentation sur les dernières éditions (32% en 2009, 37% en 2010 et 39% en 2011).

Concernant la qualité des soins, comme pour l'accès aux soins, ce sont les spécialistes (médecins, chirurgiens) et les dentistes qui recueillent le plus de satisfaction (83% et 81% respectivement) avec également des taux d'insatisfaction très faibles (4% et 6% respectivement). Les taux d'insatisfaction sont aussi très faibles en comparaison pour les cliniques privées (6% contre 61% de satisfaits) et les services à domicile (5% contre 49% de satisfaits). Les hôpitaux publics ainsi que leurs services d'urgence sont plus critiqués (13% et 18% d'insatisfaits), même si le taux d'insatisfaction reste bien inférieur à la part d'utilisateurs satisfaits.

### 3. Le système de santé globalement perçu comme étant mal géré mais dont on ne peut se passer

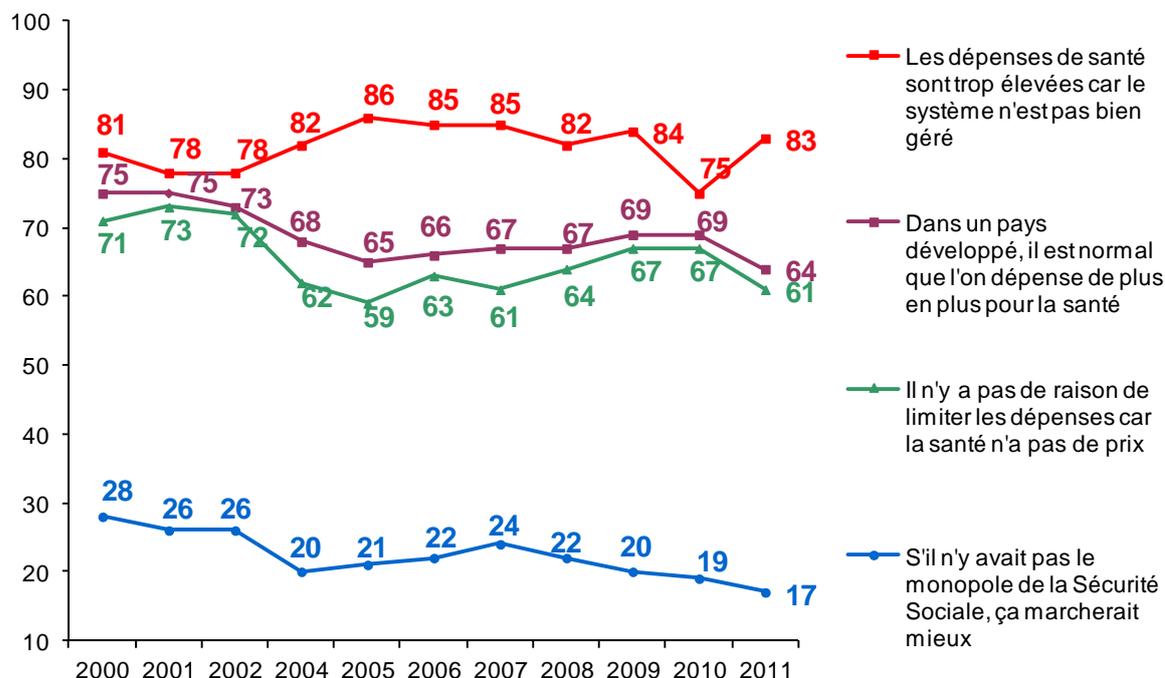
Une large majorité de Français estiment que les dépenses de santé sont trop élevées car le système n'est pas bien géré (83%). Mis à part un recul de cette opinion en 2010 (75%, soit 8 points de moins), le niveau observé cette année est comparable aux scores enregistrés pendant la période 2004-2009.

En parallèle, il est indispensable de considérer ce résultat à la lecture de la part des Français qui estiment que si la Sécurité Sociale n'avait pas le monopole, « ça marcherait mieux » : 17% seulement soutiennent cette affirmation, part d'opposants au monopole de la Sécurité Sociale qui ne cesse de reculer depuis 2007 : 24% en 2007, 22% en 2008, 20% en 2009, 19% en 2010.

Ainsi, les Français ne remettent pas en cause notre système de santé. Par ailleurs, une large majorité d'entre eux estime toujours que dans un pays développé, il est normal que l'on dépense de plus en plus pour la santé (64%) et qu'il n'y a pas de raison de limiter les dépenses car la santé n'a pas de prix (61%). Toutefois, ces scores sont en baisse respective de 5 et 6 points par rapport à 2009 et 2010.

**Graphique 18 :**

**Q71. La perception des dépenses de santé**  
(% Plutôt d'accord)



Le système général de solidarité de l'assurance maladie continue à être soutenu pour une grande majorité de Français : 73% estiment qu'il faut maintenir ce système de solidarité actuel pour seulement 21% qui veulent maintenir une solidarité forte uniquement avec les personnes atteintes de maladies graves. Seulement 5% d'entre eux, une petite minorité stable sur les différentes éditions, sont en faveur de cotisations plus élevées pour les personnes qui risquent de coûter plus cher à l'assurance maladie.

Depuis la crise de 2008, on constate toutefois une baisse de ceux qui souhaitent maintenir le système actuel en l'état : alors à hauteur de 76-78% sur les années 2005 à 2008, on est passé depuis à des scores en retrait de 3 à 7 points (71% en 2009, 73% en 2010 et 2011).

### C. Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie

Les différentes mesures visant à réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité Sociale s'il devenait trop important n'ont pas toutes le même degré d'acceptation, comme lors des vagues précédentes.

#### 1. Les Français majoritairement favorables à ce que les mesures de réduction du déficit touchent les professionnels de santé

A la question de choisir, parmi une série de propositions, les mesures concrètes pouvant permettre de réduire les dépenses de santé, les professionnels de santé sont directement concernés par les choix d'une large partie de l'opinion. D'une part, les Français adhèrent largement à la limitation des tarifs des professionnels de santé : 84% d'entre eux y sont favorables. D'autre part, près des trois quarts d'entre eux optent pour la modification des habitudes des médecins afin qu'ils prescrivent moins de médicaments et d'exams ou des médicaments et des examens moins chers : 74% y sont favorables.

Ensuite, mais dans une moindre mesure, ils sont une moitié à se prononcer pour une limitation de la liberté d'installation des médecins (49%), une hausse notable par rapport à 2010 (+5 points) et un peu moins contre la limitation des remboursements de la Sécurité Sociale pour certaines prestations (45% y seraient favorables). Sur la question de la liberté d'installation des médecins, aucun clivage selon la taille d'agglomération n'est à observer, contrairement à ce que l'on pourrait supposer.

Enfin, l'augmentation des cotisations et la réduction de la prise en charge des longues maladies par la Sécurité Sociale sont des propositions qui recueillent des scores assez faibles : 22% consentiraient à une augmentation des cotisations (avec cependant une hausse continue depuis 2005, +7 points en 6 ans) et 17% accepteraient une réduction de la prise en charge des maladies longues.

Hormis la hausse des personnes favorables à une limitation de la liberté d'installation des médecins, aucune évolution significative n'est à noter dans le temps sur ces questions.

#### 2. Les participations forfaitaires sont perçues comme sources d'inégalités d'accès aux soins, mais relativement mieux acceptées

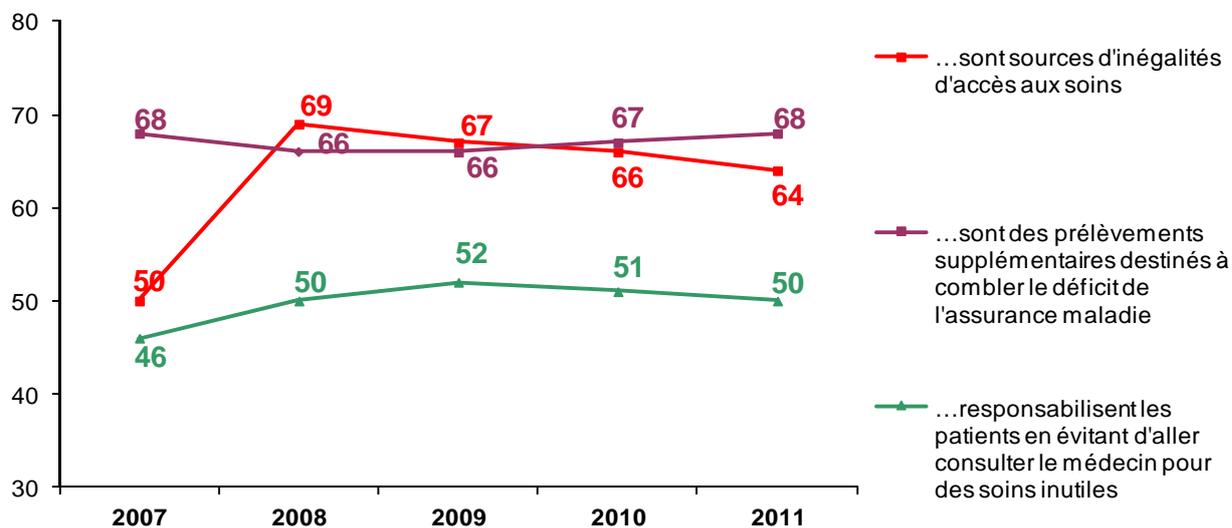
A l'égard des participations forfaitaires, les Français sont critiques devant la rupture d'égalité mais comprennent leur utilité : ainsi, si 64% d'entre eux estiment qu'elles sont sources d'inégalités d'accès aux soins, 68% reconnaissent qu'elles sont des prélèvements supplémentaires destinés à combler le déficit de l'assurance-maladie.

La question de l'effet responsabilisant des participations forfaitaires fait débat : la moitié des répondants (50%, un score comparable aux années précédentes) considère que ces participations forfaitaires responsabilisent les patients en évitant d'aller consulter le médecin pour des soins inutiles, contre 49% qui ne sont pas d'accord avec cette idée.

**Graphique 19 :**

**Q77. La perception des participations forfaitaires**  
(% Plutôt d'accord)

Les participations forfaitaires...



## IV – Handicap

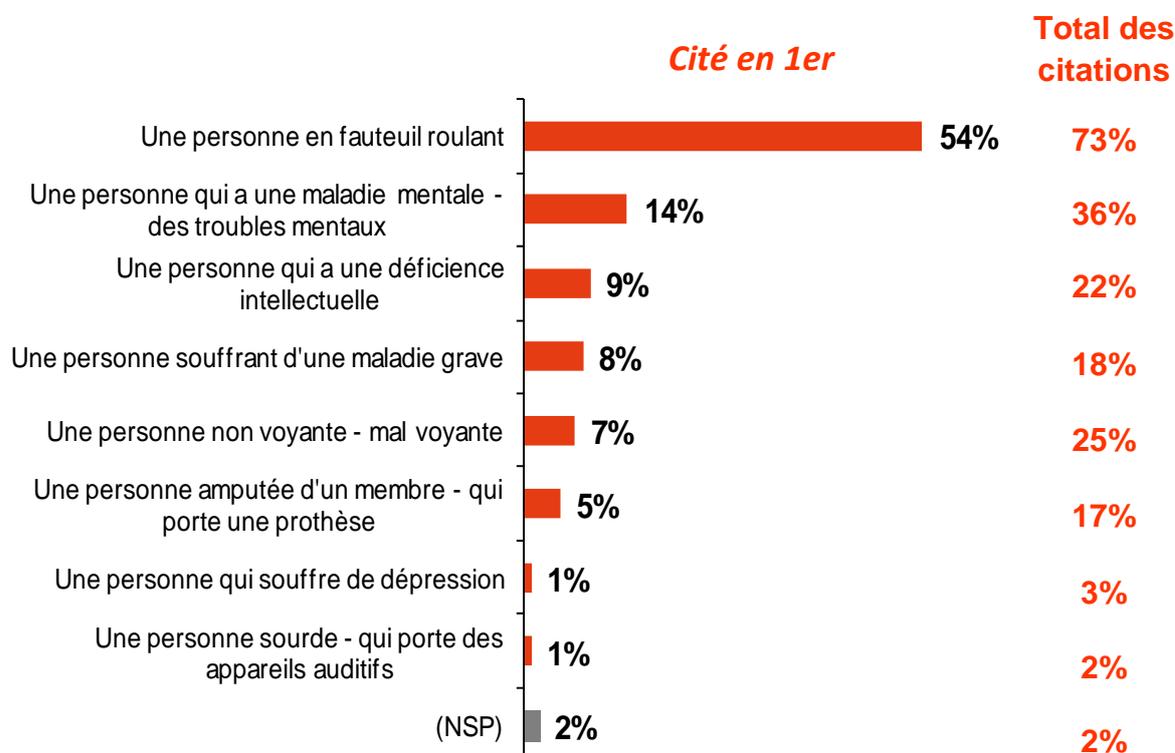
### A. Perception générale et représentations du handicap dans la société

#### 1. La personne en fauteuil roulant, image sociale la plus répandue du handicap

Le terme de "personne handicapée" évoque une personne en fauteuil roulant pour plus d'une moitié de répondants (54% de première citation). Au total des citations, il est cité par près de trois quarts d'entre eux (73%). Parmi les autres propositions fortement citées, une personne qui a une maladie mentale ou des troubles mentaux est citée dans l'ensemble par plus d'un tiers des répondants (36%), une personne non voyante par un quart des répondants et une personne qui a une déficience intellectuelle par 22% des personnes interrogées. On peut remarquer que si les personnes non voyantes sont peu citées en premier choix, elles sont plus choisies comme deuxième choix (7% des premières citations seulement).

#### **Graphique 20 :**

##### **Q46-2. La perception des personnes handicapées**



## 2. La société actuelle plutôt considérée comme faisant des efforts pour intégrer les personnes handicapées

Comme en 2009, trois Français sur cinq considèrent aujourd'hui que la société actuelle fait des efforts pour intégrer les personnes handicapées (59% contre 40% qui considèrent qu'elle n'en fait pas). Ce score est malgré quelques fluctuations en hausse globale, avec la part de ceux qui considèrent que la société fait des efforts en hausse de 11 points par rapport à 2004.

De nombreux clivages sont observés sur cette question : ceux qui tendent à considérer que la société fait des efforts sont majoritairement les hommes (62% contre 56% des femmes), les jeunes (67% des moins de 30 ans contre 57% des 50 ans et plus) et les personnes les plus diplômées (62% des personnes ayant à minima Bac +2 contre 55% des personnes sans diplôme).

### **Graphique 22 :**

**Q41. Le sentiment que la société fait des efforts pour intégrer les personnes handicapées (première citation)**



En ce qui concerne l'obligation d'accessibilité de tous les lieux publics et équipements collectifs aux personnes handicapées, les Français y sont largement favorables : 80% d'entre eux la défendent, seul un cinquième d'entre eux exprimant l'opinion opposée. Au regard des années précédentes, ce niveau d'exigence des Français est toutefois bas (inférieur de 4 points à 2009, de 2, 7 et 5 points aux niveaux de 2007, 2006 et 2005).

## *B. Handicap : opinions à l'égard des politiques sociales*

### 1. Le rôle majeur attribué aux pouvoirs publics pour prendre en charge les personnes handicapées

Plus de la moitié des Français considère qu'il est d'abord du ressort de l'Etat de prendre en charge les personnes handicapées (60% pensent ainsi). Ils sont au total trois quarts à le citer (76%). Cependant, ce score enregistre une baisse assez importante de citations par rapport à 2009 et 2008, alors à 65% de citations, atteignant son niveau le plus bas depuis la création de ce Baromètre. En seconde position se trouvent les collectivités locales et les caisses d'assurance maladie, citées au total par respectivement 44% et 33% des Français. Les différents organismes institutionnels sont donc primordiaux pour les Français, même si la baisse de citation « en premier » de l'Etat (- 5 points) a bénéficié à l'assurance maladie et aux collectivités locales (+2 points toutes deux en première citation). Ils sont ensuite moins d'un sur cinq à citer les familles (16%), les associations (14%) ou les compagnies d'assurance (15%).

### 2. L'idée d'une aide « universelle » progresse

Une majorité de Français considère qu'une aide financière destinée à compenser les surcoûts liés au handicap doit être accordée uniquement aux personnes disposant de faibles revenus (61% de citations). Cependant, l'idée d'universalité de l'aide, qui serait alors accordée à toutes les personnes quelle que soit leur niveau de revenu, progresse par rapport aux éditions précédentes (38% aujourd'hui contre 37% en 2009 et 29% en 2008 et 2007).

Sur ce point, les hommes mais aussi les classes d'âge les plus élevées sont comparativement plus nombreuses à juger que ces aides devraient uniquement bénéficier aux personnes disposant de faibles revenus (64% des hommes et 68% des 50 ans et plus contre 61% en moyenne).

### C. L'accueil des personnes handicapées au travail et à l'école

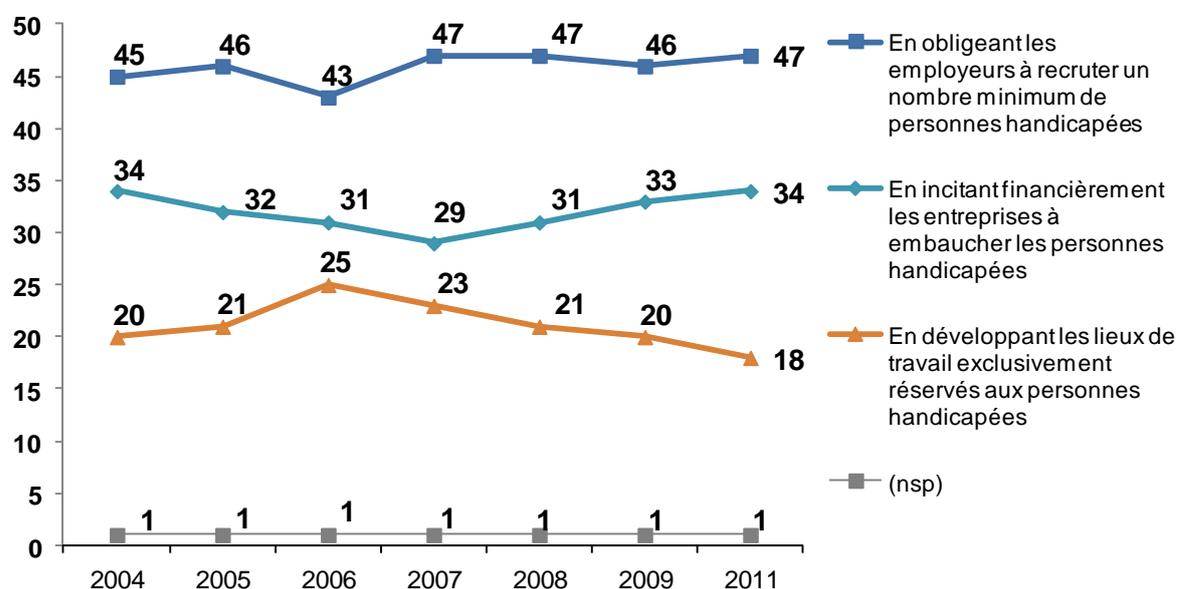
#### 1. Les mesures privilégiées pour favoriser l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées

Comme lors des précédentes vagues, les Français sont plus nombreux à considérer qu'il faut aider les personnes handicapées à travailler quel que soit leur niveau de handicap (55%), 44% estimant au contraire qu'au-delà d'un certain niveau, aider à faire travailler ces personnes n'est pas souhaitable. Malgré une baisse de 3 points de cette opinion par rapport à 2009, le niveau est comparable aux niveaux atteints ces dernières années.

Les 3 types d'aides proposées recueillent des niveaux d'approbation assez différents mais dont aucun n'est négligeable : si presque la moitié défendent l'obligation de recrutement d'un nombre minimum de personnes handicapées pour les employeurs en premier choix (47%), un tiers préfèrent l'incitation financière à les embaucher, près d'un sur cinq privilégiant enfin le développement de lieux de travail qui leur soient exclusivement réservés (18%). Cette dernière proposition est sujette à une baisse continue, après un pic en 2006 avec un quart de citations (niveau en baisse de 7 points depuis 2006).

#### **Graphique 23 :**

**Q42bis. Les mesures d'amélioration de l'accès à l'emploi des handicapés favorisées (% première citation)**



Parmi ces mesures évoquées, il ressort de l'analyse des données par catégories sociodémographiques que les plus jeunes privilégient le développement de lieux de travail exclusivement réservés aux personnes handicapées (23% des personnes de moins de 30 ans contre 18% en moyenne) alors que les plus âgés défendent davantage l'obligation de recrutement par les employeurs (50% des personnes âgées de 50 ans et plus contre 47% en moyenne). A ce clivage générationnel s'ajoute également un clivage en fonction du statut de

l'interviewé, les employeurs défendant majoritairement les incitations financières (58%, un score supérieur de 24 points à la moyenne, contre 30% des salariés du secteur public).

## 2. L'environnement scolaire globalement décrit comme peu adapté aux enfants handicapés

L'accueil des enfants handicapés à l'école est globalement jugé avec sévérité par les Français, bien que le sentiment que cet accueil est adapté varie selon le type de service évoqué. Ils sont 39% à juger que la restauration leur est adaptée mais moins à estimer que les locaux et le ramassage scolaires le sont (37% et 33% respectivement). Enfin, seuls un quart d'entre eux considèrent la formation des enseignants adaptée (26% contre 68% qui la jugent inadaptée).

En termes de profil, les hommes et les plus jeunes estiment plus souvent que les autres que l'accueil est adapté aux handicapés. En revanche, de manière générale, les catégories socioéconomiques favorisées (professions libérales et cadres supérieurs, revenus supérieurs à 2400 euros et niveau élevé de diplômes) considèrent plus souvent que les autres que l'accueil n'est pas adapté.

## V- Dépendance

L'année 2011 a été marquée par le lancement du chantier sur le financement de la dépendance par le gouvernement, au sujet duquel le Président de la République Nicolas Sarkozy a tenu un discours le 8 février 2011. Le gouvernement a proposé différentes pistes, n'excluant pas l'idée de financements privés. Cette partie du questionnaire permet de mieux situer l'opinion des Français à l'égard des solutions qu'ils envisageraient pour eux-mêmes mais aussi en termes de politique sociale générale à l'égard de ce grand sujet de société.

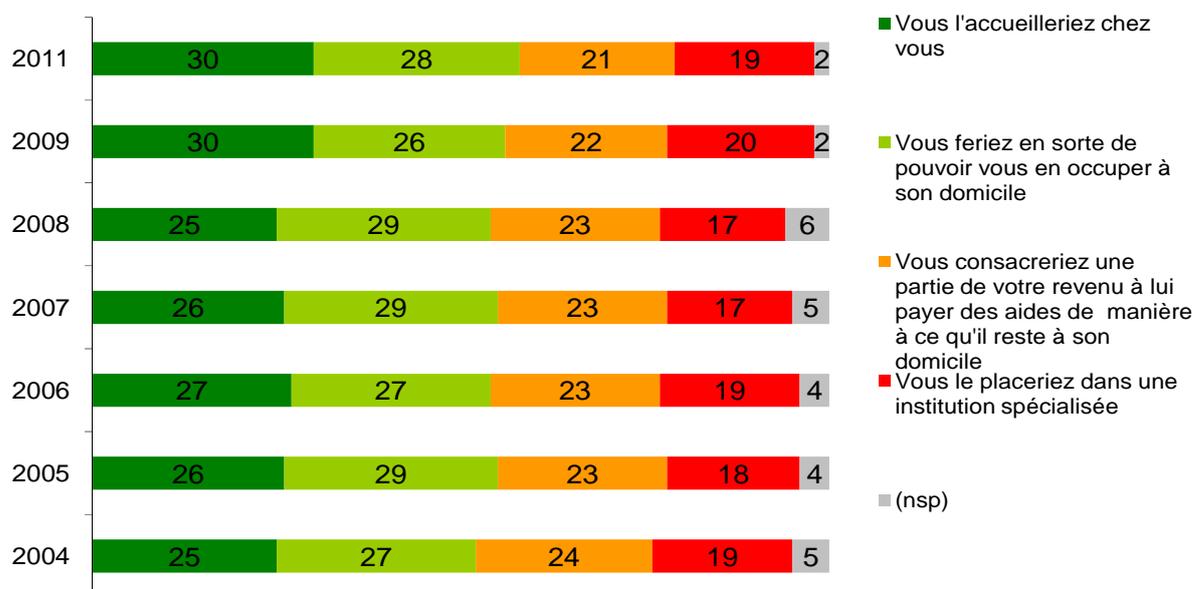
### A. Attitude générale face à la dépendance

#### 1. Des Français partagés sur l'attitude qu'ils adopteraient en cas de dépendance d'un proche

Au cours des années, la part des Français qui accueilleraient un parent proche devenu dépendant chez eux ou ferait en sorte de pouvoir s'en occuper est en hausse (58% en 2011 contre 52% en 2004) : parmi ceux-ci, 30% déclarent qu'ils l'accueilleraient à leur propre domicile (+5 points par rapport à 2004) quand 28% d'entre eux feraient en sorte de pouvoir s'en occuper chez lui. Par ailleurs, un cinquième déclare qu'il consacrerait une partie de son revenu à lui payer des aides de manière à ce qu'il reste à domicile (21%), un autre cinquième de la population privilégiant le placement dans une institution spécialisée (19%). Les scores observés restent globalement stables sur les différentes vagues du Baromètre.

#### Graphique 24 :

Q61. L'attitude face à la dépendance d'un parent proche (%)



Face à la dépendance d'un parent proche, les contraintes budgétaires influencent logiquement le choix effectué, ce qui se ressent en fonction des catégories socioéconomiques et du statut professionnel : les professions libérales sont généralement

plus enclines à financer des aides permettant à la personne dépendante de rester à son domicile (supérieur de 13 points à la moyenne) quand une forte proportion de chômeurs accueilleraient cette personne chez elle (niveau supérieur de 15 points à la moyenne).

## 2. La perspective de vivre dans un établissement pour personnes âgées difficile à envisager pour une majorité de Français

A peine deux Français sur cinq estiment envisageable qu'à l'avenir ils vivent dans un établissement pour personnes âgées, 60% considérant comme inenvisageable cette éventualité. Une part importante juge un placement « pas envisageable du tout » (37%, un score comparable aux éditions précédentes).

Avec l'âge, l'attitude à l'égard des établissements pour personnes âgées change assez logiquement : on passe de 31% des 18-24 ans à 41% des 65 et plus qui pourraient envisager de vivre dans ce que l'on appelle communément une "maison de retraite". Cette opinion est également corrélée au niveau de revenus, l'aisance financière tendant à favoriser l'inclinaison à vivre dans ce type d'établissement à l'avenir.

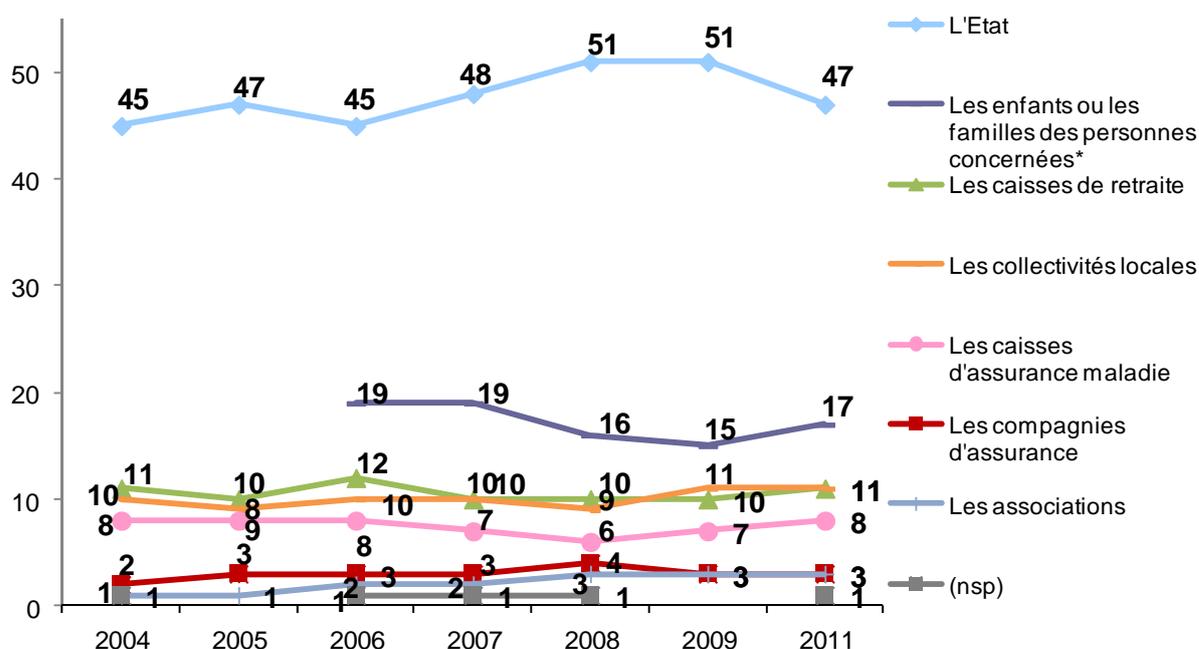
## B. Dépendance : opinion à l'égard des politiques sociales

### 1. L'Etat, premier acteur attendu pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes

Interrogés sur les acteurs qui, selon eux, devraient principalement prendre en charge les personnes âgées dépendantes, près de la moitié des Français citent l'Etat (47%). Dans de moindres mesures, les Français citent d'autres organismes publics : 11% citent les caisses de retraite, les collectivités locales et 8% les caisses d'assurance maladie. Une proportion de répondants en hausse par rapport à 2009 juge que c'est d'abord le rôle des enfants ou des familles des personnes concernées (17%, +2 points). Notons que les citations portant sur l'Etat sont en baisses (-4 points par rapport à 2009), après un niveau relativement élevé atteint en 2008 et 2009 (cf graphique 25).

#### **Graphique 25 :**

**Q58. La prise en charge les personnes âgées dépendantes (première citation) (%)**



On observe sur cette question un clivage générationnel, avec 21% des moins de 30 ans qui proposent d'abord les enfants et la famille des personnes concernées, contre 16% chez les 50 ans et plus, les plus âgés citant davantage l'Etat (50% contre 47% en moyenne). En revanche, aucune corrélation ne peut être identifiée concernant le niveau de revenus ou le statut professionnel sur l'item "Enfants ou familles des personnes concernées".

## 2. Pour les Français, l'attribution d'une aide financière à réserver en priorité aux personnes disposant de faibles revenus

Une large majorité de Français considère toujours qu'une aide financière pour compenser les surcoûts liés à la dépendance des personnes âgées doit être accordée uniquement aux personnes disposant de faibles revenus (73%). Ce niveau a baissé entre 2006 et 2009, passant de 77% à 73%, son niveau actuel.

## 3. Les différentes options auxquelles les Français consentiraient dans le cas d'une dépendance future

### *- La disposition à épargner*

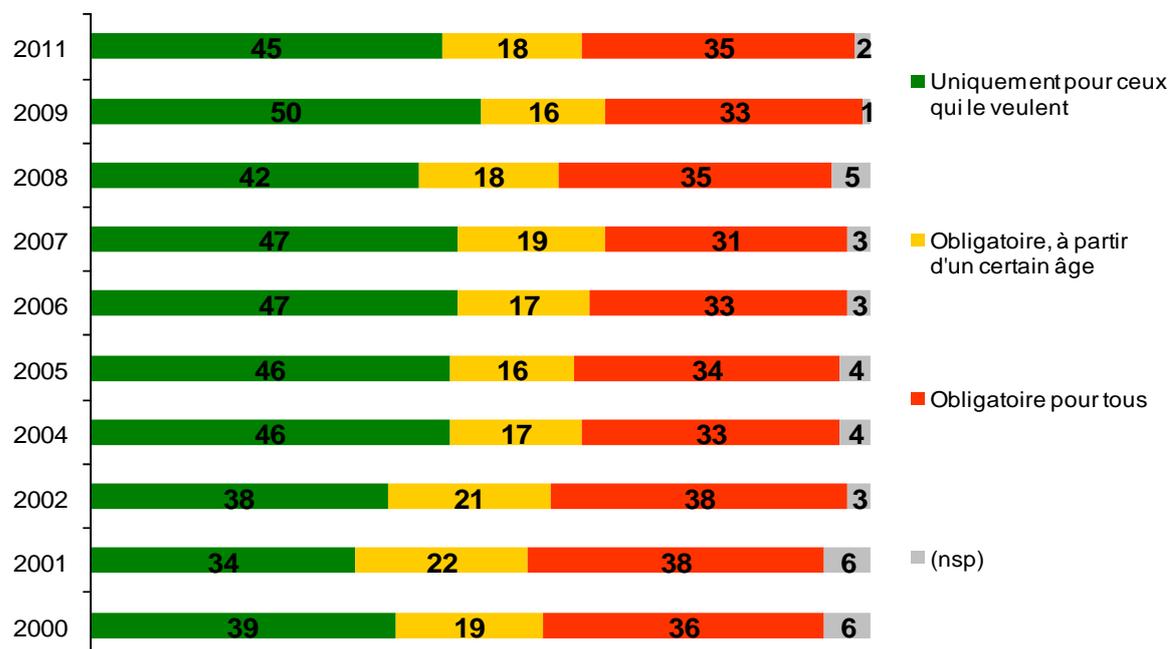
Comme lors des éditions précédentes, près de deux tiers des Français seraient prêts à épargner en prévision d'une situation de dépendance pouvant les concerner à l'avenir (65% en 2011, score comparable au niveau de 2009, contre 34% qui ne le feraient pas).

Comme pour la question relative aux acteurs les plus attendus à ce sujet, le clivage générationnel est assez marqué : les plus jeunes sont plus disposés à épargner davantage (74% des moins de 35 ans contre 59% des 50 ans et plus). On observe aussi, logiquement, une plus forte propension à épargner chez les personnes disposant des plus importants revenus (73% des personnes gagnant 2400 euros ou plus contre 57% de celles gagnant moins de 1000 euros).

### *- La création d'une cotisation spécifique*

En 2011, 45% des Français défendent le libre choix concernant la cotisation spécifique dans le cas où ils deviendraient dépendants. 35% au contraire estiment que tous devraient être obligés de cotiser et un cinquième défendent l'idée que cette obligation ne devrait entrer en vigueur qu'à partir d'un certain âge (18%).

Dans le temps, on note que la part de ceux qui défendent le choix de cotiser ou non a fluctué entre 42% et 47% entre 2004 et 2011, alors qu'elle se trouvait auparavant à un niveau inférieur (34% en 2001 et 38% en 2002).

**Graphique 26 :****Q59. Les conditions des cotisations spécifiques pour les personnes dépendantes (%)**

En termes de profils, des écarts sont à remarquer en fonction des catégories socioéconomiques : les plus favorisées sont plus enclines au fait de rendre cette cotisation obligatoire (62% des professions libérales et cadres supérieurs et 57% des revenus supérieurs à 2400 euros pour obligatoire « pour tous » ou « à partir d'un certain âge » contre 50% des employés, 51% des ouvriers ou encore 49% des personnes sans diplôme). Comme sur la question portant sur la disposition à épargner plus, la forte pression exercée par une cotisation supplémentaire sur les revenus des foyers les plus modestes renforce logiquement l'opposition de ces catégories à une « nouvelle » taxe obligatoire.

### C. *La situation d'aidant, acteurs essentiels de la prise en charge des personnes dépendantes*

#### 1. Part et profil-type des personnes dépendantes et des aidants dans la population française

6% des Français sont à des degrés divers dépendants d'une aide à domicile : 4% affirment avoir provisoirement besoin d'une aide à domicile du fait d'une maladie tandis que 2% ont besoin en permanence d'une aide en raison de l'âge ou de la maladie. En termes de profils, les personnes qui ont besoin d'une aide en permanence sont davantage les plus âgés (4% des personnes âgées de 65 ans et plus contre 1% des moins de 30 ans).

Le Baromètre 2011 révèle également que plus d'un quart des Français déclarent apporter une aide régulière et bénévole à un proche malade ou dépendant (27%). En tendance, les aidants sont plus souvent des femmes (29% contre 24% des hommes) et des personnes plus âgées (29% des 50 ans et plus contre 22% des moins de 30 ans). Les personnes à temps partiel (35%) et les femmes au foyer (34%) sont aussi davantage représentées parmi les aidants.

#### 2. Des aidants qui se sentent assez peu considérés par les pouvoirs publics

Une minorité des aidants (21%) a le sentiment d'être suffisamment aidée et considérée en tant que tels par les pouvoirs publics. 76% d'entre eux estiment au contraire ne pas être suffisamment aidés et considérés.

En tendance, les profils qui se jugent davantage aidés et considérés sont les hommes (24% des hommes contre 18% des femmes) et les plus âgés (30% des 65 ans et plus contre 19% des moins de 30 ans).

#### 3. Certaines mesures considérées comme prioritaires pour faciliter la vie des aidants

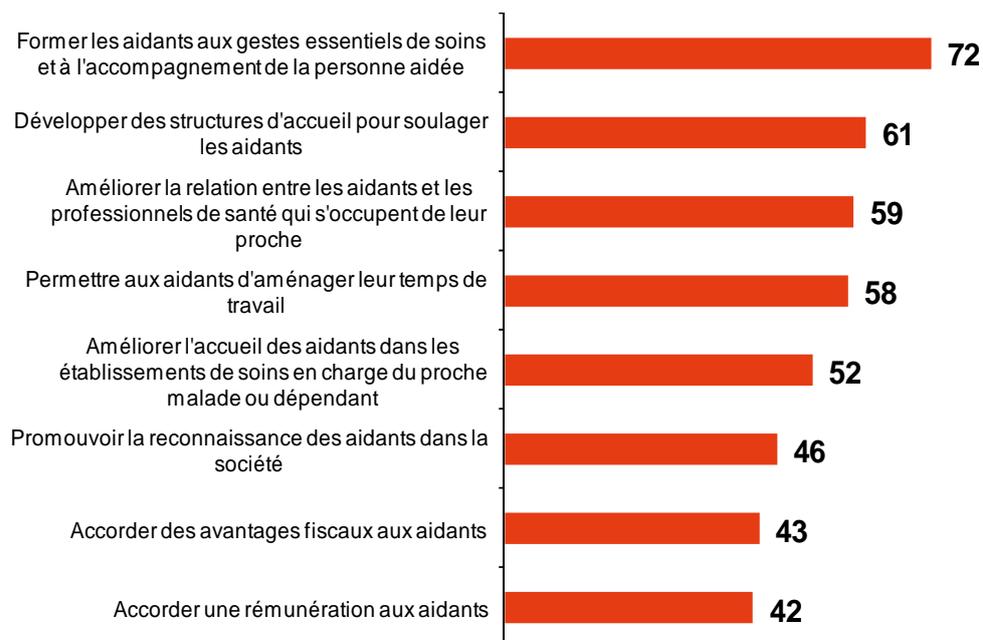
Toutes les mesures proposées aux Français ne sont pas considérées comme aussi importantes. Parmi celles-ci se détache nettement l'idée d'une formation des aidants aux gestes essentiels de soins et à l'accompagnement de la personne aidée (72%). Six sur dix considèrent également prioritaires le développement de structures d'accueil pour soulager les aidants, l'amélioration de la relation entre les aidants et les professionnels de santé et la possibilité donnée aux aidants d'aménager leur temps de travail (cf Graphique 27). En revanche, l'accord d'avantages fiscaux ou d'une rémunération aux aidants ne fait pas partie des mesures prioritaires aux yeux d'une majorité de Français (43% et 42% des interviewés le jugent prioritaire).

Le fait que les personnes interrogées apportent ou non une aide a une influence sur certaines propositions évoquées pour faciliter la vie des aidants. Ainsi, les aidants considèrent davantage comme prioritaire l'amélioration de l'accueil des aidants dans les établissements de soins en charge du proche (57% contre 51% des non-aidants) et

l'amélioration de la relation entre les aidants et les professionnels de santé (63% contre 58%). En revanche, les non-aidants sont davantage à juger prioritaire la formation des aidants aux gestes essentiels de soins et à l'accompagnement de la personne aidée (73% contre 70% des aidants) et leur rémunération (43% contre 38% des aidants).

### **Graphique 27 :**

**Q62-4. Les mesures considérées comme prioritaires pour faciliter la vie des aidants (%)**



## VI – Pauvreté et exclusion

### A. Perception générale et représentations de la pauvreté

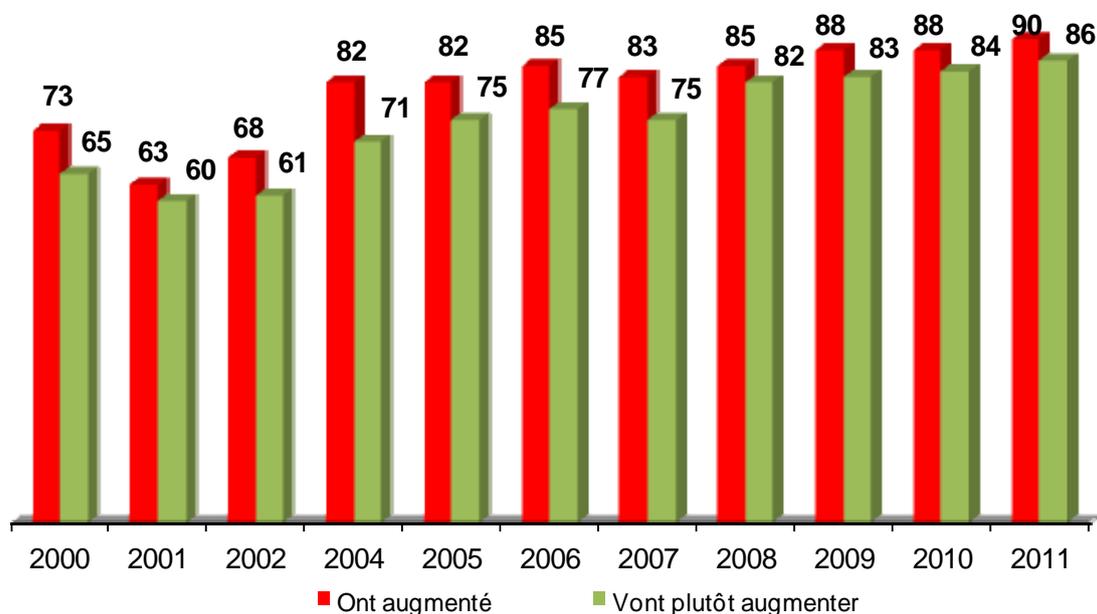
#### 1. Des Français de plus en plus pessimistes quant à l'évolution de la pauvreté

En progression constante depuis 2001, le pessimisme des Français à l'égard de la pauvreté et de l'exclusion en France atteint un niveau encore jamais observé depuis le début de ce Baromètre, confirmant une vision globale d'une France qui se paupérise :

- 9 Français sur 10 (90%) estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis 5 ans. Ce score est le plus haut jamais enregistré dans le Baromètre. Ce sentiment d'un pays qui se paupérise croît de manière quasi-continue depuis 2001 : on est passé de 63% de Français, en 2001, considérant que le niveau de pauvreté et d'exclusion avait augmenté à 88% en 2004 et 2008 et 90% aujourd'hui.
- Les Français sont quasiment autant à considérer que l'inégalité et la pauvreté vont là encore augmenter à l'avenir : 86% le pensent, score également le plus élevé jamais atteint suite à une progression continue depuis 2001.

#### **Graphique 28 :**

**Q24-25. La perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion depuis 5 ans et dans l'avenir (%)**



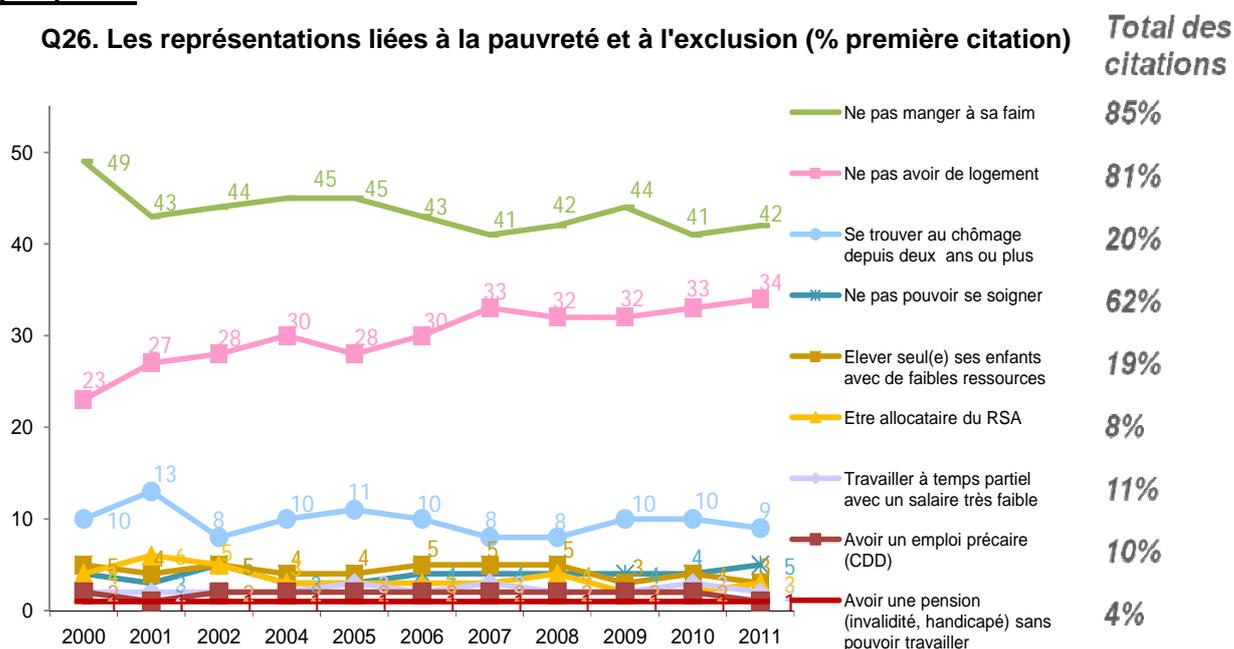
Les représentations et symboles liés à la pauvreté restent assez comparables à ceux que les Français citaient les années précédentes.

Plus de quatre Français sur dix citent le fait de ne pas manger à sa faim et un tiers d'entre eux pointent d'abord le fait de vivre sans logement (34%) ; les taux de citations de ces deux définitions de l'exclusion ou de la pauvreté sont comparables aux niveaux de 2010. Dans une moindre mesure, être pauvre ou exclu, c'est pour un Français sur dix d'abord le fait de se trouver au chômage depuis 2 ans ou plus (9%). Les autres propositions sont relativement peu citées en premier (cf graphique 29).

Au total des citations, notons que le fait de ne pas pouvoir se soigner est cité par une majorité de Français comme représentation de la pauvreté ou de l'exclusion (62%), et que le fait de se trouver au chômage depuis deux ans ou plus tout comme celui d'élever seul ses enfants avec de faibles ressources l'est par un Français sur cinq.

### Graphique 29 :

Q26. Les représentations liées à la pauvreté et à l'exclusion (% première citation)



## 2. La pauvreté : des facteurs multiples, souvent liées au risque de se retrouver sans emploi

Alors que la crise déclenchée en 2008 s'installe dans le quotidien des Français, les principales raisons évoquées pour expliquer les situations de pauvreté et d'exclusion sont souvent d'ordre économique : les licenciements des entreprises (90%), et le surendettement (82%), deux propositions qui restent à des niveaux stables par rapport à l'étude de 2010.

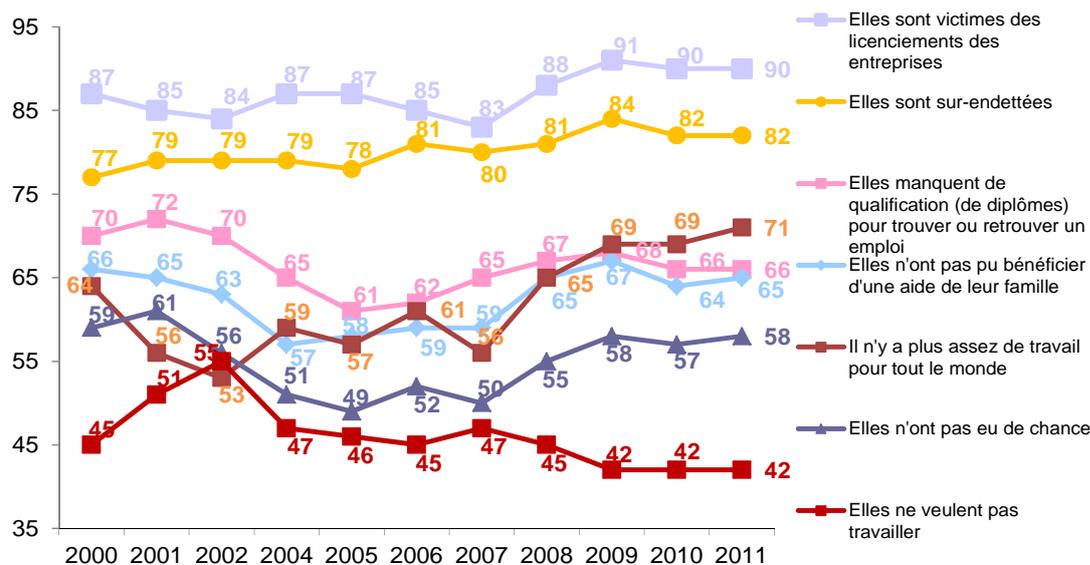
La pauvreté et l'exclusion peuvent ensuite être causées pour une majorité de Français par le fait qu'il n'y a pas de travail pour tout le monde (71%). Ils citent également le manque de qualification pour trouver ou retrouver un emploi (66%) et le fait de ne pas pouvoir bénéficier d'une aide de sa famille (65%) et de ne pas avoir eu de chance (58%). Moins de la moitié citent le fait de ne pas vouloir travailler (42%).

Parmi ces dernières causes avancées, toutes sont assez stables par rapport aux dernières éditions, après une forte hausse pour l'ensemble d'entre elles entre 2007 et 2009 à

l'exception du fait de ne pas vouloir travailler, moins cité qu'auparavant (55% de citations en 2002 contre 42% aujourd'hui). Le « manque de travail » pour tout le monde se distingue par un score en hausse de 2 points par rapport à 2010, de 6 points par rapport à 2008 et de 15 points par rapport à 2002, signe que le chômage et la concurrence pour un emploi inquiètent de plus en plus les Français.

### Graphique 30 :

Q30. Les causes de la pauvreté et de l'exclusion (%)



### 3. Les jeunes plus souvent perçus comme socialement vulnérables face à la pauvreté

Bien que 65% des Français (score stable depuis 2009) considèrent que la pauvreté et l'exclusion peuvent concerner n'importe qui, 79% d'entre eux se prononcent néanmoins lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur les catégories d'âges des populations les plus exposées.

On constate depuis trois ans une forte rupture de tendance : en 2009, la part de ceux déclarant que personne en particulier n'est concerné par les risques d'exclusion et de pauvreté a diminué de moitié. Elle est ainsi passée de 40% en 2008 à 17% en 2009 et reste cette année à un niveau assez bas (20%).

Depuis trois ans, les répondants semblent ainsi plus souvent se représenter la personne qui selon eux est la plus concernée par le risque de pauvreté ou d'exclusion, que ce soit en termes d'âge ou de sexe. Ainsi, bien que les Français n'ont pas tous la même idée des catégories de populations davantage exposées à la pauvreté, une majorité relative d'entre eux (37%) estime que les jeunes âgés de 18 à 34 ans (-1 point par rapport à 2009, + 9 points par rapport à 2008) sont les plus exposés contre 14% pour les 35-49 ans, 17% pour les 50-64 ans (+6 points par rapport à 2008) et 11% pour les 65 ans et plus (+2 points par rapport à 2010, +6 points par rapport à 2008). En évolution, alors que les jeunes étaient déjà les plus souvent perçus comme ceux qui risquaient le plus les situations de pauvreté et d'exclusion,

les catégories les plus âgées semblent donc également assez vulnérables aux yeux des Français.

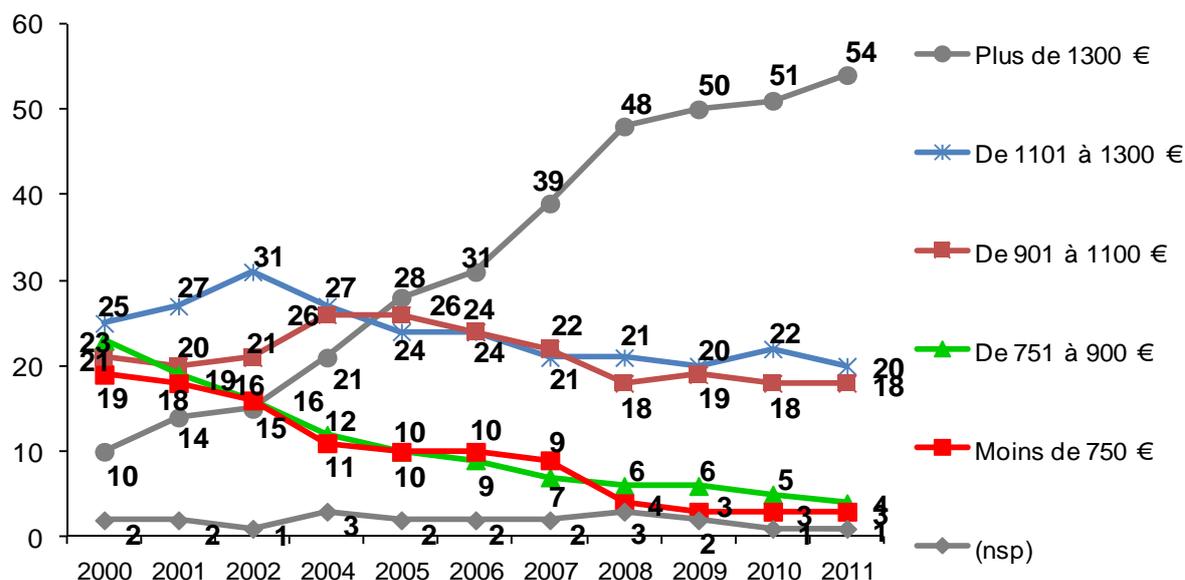
Le genre des personnes peut également avoir une influence quant au risque de pauvreté selon les Français : depuis trois ans, les répondants sont nettement plus tranchés sur la question. Si l'on peut observer que 39% des Français déclarent qu'homme et femme sont égaux face à l'adversité (un score comparable à 2010), ils sont autant (38%) à déclarer que les femmes sont les plus susceptibles de se retrouver pauvres ou exclues (-3 points par rapport à 2010, +12 points par rapport à 2008), contre 22% pour les hommes (+2 points par rapport à 2010, +1 point par rapport à 2008).

Dans le détail, on retrouve une corrélation entre les catégories sociodémographiques citées et les caractéristiques des répondants : ainsi, sur la question de l'âge, les moins de 30 ans sont 49% à choisir les tranches « 18-24 ans » ou « 25-34 ans » contre 34% des 30 ans et plus ; inversement, les 65 ans et plus sont 33% à citer la tranche « 50-64 ans » ou « 65 ans et plus » contre 21% des 18-24 ans. Le phénomène s'observe également concernant le sexe : 43% des femmes citent les femmes comme plus vulnérables à la pauvreté contre 33% des hommes et inversement.

#### 4. Le coût de la vie perçu en constante augmentation

L'avis des Français quant au montant dont doit disposer au minimum un individu pour vivre continue d'augmenter année après année depuis que ce Baromètre existe, tendance qui s'accroît de plus en plus cette année. Ainsi, alors que 19% des Français estimaient en l'an 2000 que moins de 750 euros par mois était suffisant pour vivre, ils ne sont plus que 3% à l'affirmer en 2011 (-16 points). Inversement, alors qu'ils étaient seulement 10% à considérer que plus de 1300 euros par mois était le montant minimum nécessaire pour vivre en l'an 2000, ils sont aujourd'hui une majorité à le penser (54%, +44 points par rapport à l'an 2000).

La proportion de Français choisissant la tranche la plus élevée a connu un bond de 8 puis de 9 points entre 2006 et 2007 puis 2007 et 2008, peu avant le déclenchement de la crise et lors de la crise. Depuis 3 ans, cette proportion ne cesse de progresser légèrement (+3 points par rapport à 2010).

**Graphique 31 :****Q31. Le montant minimum nécessaire à un individu pour vivre par mois (%)****5. Les valeurs de concurrence et d'égalité auxquelles adhèrent les Français dans un contexte social difficile pour leur emploi**

Quand il est question d'eux-mêmes ou de leur entourage, près de quatre Français sur dix estiment qu'il y a un risque de chômage (38%, -2 points par rapport à 2010). Près d'un tiers des Français considèrent également que la sécurité de leur emploi est directement menacée par la compétition internationale (29%, en légère baisse de puis 2010).

**Une société qui exprime le souhait de revenus plus égalitaires**

Concernant le choix entre des revenus plus égalitaires ou au contraire, l'encouragement des efforts individuels, une forte majorité de Français aspirent à plus d'égalités : sur l'échelle de 1 à 10 proposée, 1 correspondant à l'idée d'une égalité plus importante des revenus et 10 correspondant à l'idée d'une incitation à des efforts individuels, 70% se positionnent sur la première moitié dont 29% vers le pôle négatif (note de 1 à 2) et 41% sur l'intervalle central négatif (notes de 3 à 5). A l'inverse, 23% optent pour les notes centrales positives (notes de 6 à 8) et 7% se placent à des positions proches du pôle positif de l'échelle (notes de 9 à 10), témoignant d'une faible aspiration des Français à l'encouragement des efforts individuels en matière de revenus. La moyenne est de 4,3, plus clairement en faveur de revenus égalitaires qu'en 2010 (avec alors 4,5 de moyenne).

Les Français qui citent les valeurs de l'extrême-égalitaire (1, 21% en moyenne) sont le plus souvent les 50-64 ans (24%) et les catégories sociales les plus défavorisées : chômeurs (36%), personnes sans diplômes ou de niveau BEPC (24%) et aux revenus inférieurs à 1000 euros (25%).

Les valeurs les plus individuelles (8, 9 ou 10, 15% des citations au total) sont au contraire davantage citées par les hommes (17%) et les personnes de milieux socioéconomiques

favorisés : artisans-commerçants (22%), employeurs (24%) et les personnes qui ont un revenu de 2400 euros ou plus (18%).

### Des français partagés quant à la concurrence

Lorsque qu'il est demandé aux Français de positionner leur opinion à l'égard de la concurrence sur une échelle de 1 à 10, 1 signifiant qu'ils estiment que la concurrence est une bonne chose car elle pousse les gens à travailler dur et à trouver de nouvelles idées et la note 10 qu'ils estiment que la concurrence est dangereuse car elle conduit à développer ce qu'il y a de pire chez les gens, ces derniers préfèrent dans leur majorité définir la concurrence comme « une bonne chose car elle pousse les gens à travailler dur et à trouver de nouvelles idées » en positionnant leur opinion sur les notes 1 à 5 (63%). 37%, à l'inverse, positionnent leur opinion sur les notes 6 à 10, signifiant ainsi qu'ils estiment plutôt la concurrence « dangereuse car elle conduit à développer ce qu'il y a de pire chez les gens ».

Néanmoins, un quart des Français (26%) positionne son opinion sur la note 5 qui, bien que se positionnant en faveur d'une concurrence perçue comme une bonne chose au regard de l'échelle proposée, peut également être perçue comme une opinion neutre ou partagée entre les deux extrêmes considérés. Ainsi, 37% des Français positionnent leur opinion sur les notes 1 à 4 (estimant ainsi que la concurrence est une bonne chose), une proportion similaire sur les notes 6 à 10 et 26% sur la note 5.

Comme lors de la précédente édition de ce Baromètre, la note moyenne s'établit sur cette question à 5,1.

Les plus hostiles à la concurrence sont les salariés du secteur public (23% choisissent les notes de 8 à 10 contre 18% en moyenne), dont l'activité professionnelle est moins sujette à la concurrence et partage moins des valeurs de concurrence. On retrouve également une forte proportion de personnes issues de catégories socioéconomiques défavorisées : ouvriers (21%) et non diplômés (23% choisissent les notes de 8 à 10) y sont nettement plus représentés.

## *B. Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales*

### 1. Comme lorsqu'il s'agissait du RMI, le montant du RSA est jugé insuffisant

Comme on peut l'observer chaque année, le montant du RSA est connu par une minorité de Français et généralement surestimé, malgré un certain gain de notoriété : plus d'un tiers des Français le situent de manière exacte, à 50 euros près -soit entre 400 et 500 euros- (35%) ; ce score est en hausse de 3 points par rapport à 2010 et de 9 points par rapport à 2009. Concernant les autres réponses, alors que 8% donnent un montant inférieur à 400 euros, ils sont plus d'un tiers (36%) à donner un montant supérieur à 500 euros. Un quart préfère ne pas s'avancer à donner une réponse (21%), un chiffre en baisse sur les dernières études (-6 points par rapport à 2008), signe d'une notoriété en hausse. Cette méconnaissance était relativement identique pour le RMI, abordé les années précédentes.

Une fois annoncé le montant exact du RSA - de 460 euros par mois environ -, sept Français sur dix l'estiment insuffisant et souhaiteraient le voir augmenter (71%, -3 point par rapport à

2009, +2 points par rapport à 2008 lorsqu'il s'agissait du RMI). 7% souhaiteraient au contraire le voir diminuer.

## 2. Des Français partagés sur les modalités de versement au RSA

Les Français sont en tendance plus sévères à l'égard des bénéficiaires du RSA qu'ils ne l'étaient en 2010, tant en conditions qu'en capacité à encourager la reprise d'un travail. Ainsi, 53% des répondants sont d'accord sur le principe que le RSA soit versé à ses bénéficiaires sans limite de temps, soit 3 points de moins qu'en 2010.

Par ailleurs, la moitié d'entre eux (50%) pense que le RSA encourage les personnes sans emploi à reprendre un travail, opinion en baisse de 7 points. Ils sont en revanche plus nombreux à juger que le RSA entraîne le développement des emplois précaires (68%, un résultat stable par rapport à 2010).

Quant aux conditions d'accès au RSA, elles divisent également l'opinion. Les employeurs ainsi que les personnes touchant de hauts revenus sont parmi les plus critiques sur le principe de versement du RSA à ses bénéficiaires sans limite dans le temps (56% des employeurs et 47% des personnes touchant plus de 2400 euros par mois sont opposés au principe de versement illimité dans le temps contre 45% en moyenne). Enfin, si la critique de ce principe est logiquement moins forte auprès des personnes directement concernées, elle reste non négligeable : parmi les personnes dont l'une des ressources du foyer est le RSA, 27% ne sont pas d'accord avec le principe de son versement sans limite dans le temps (contre 71% favorables).

### **Graphique 32 :**

**Q35b. Accord sur le principe du versement du RSA sans limite dans le temps (% 2011)**

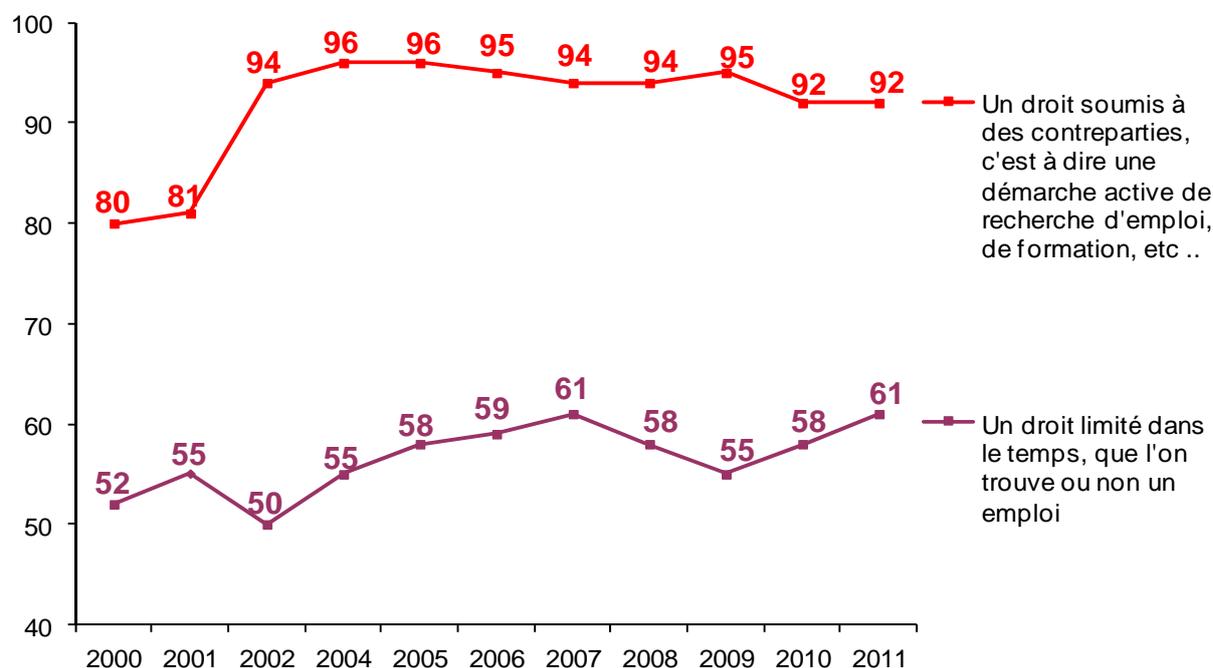


## 3. 9 Français sur 10 considèrent que les allocations chômage doivent être soumises à contreparties

Les Français sont dans leur grande majorité exigeants à l'égard des modalités d'attribution des allocations chômage et considèrent quasiment tous (92%) que celles-ci doivent être soumises à des contreparties.

**Graphique 33 :**

**Q36. Le jugement sur les modalités des allocations chômage**  
(% Oui)



On observe cette année une légère hausse quant aux diverses contraintes qui pourraient s'appliquer aux titulaires d'allocations chômage. Ainsi, le fait d'accepter les emplois proposés connaît une hausse substantielle de 4 points, de 61% à 65% entre 2010 et 2011. Les Français sont également plus nombreux qu'en 2010 à trouver normal que les bénéficiaires d'allocations chômage participent à des tâches d'intérêt général proposées par l'administration ou une collectivité locale (72%, +2 points) ou acceptent d'effectuer un stage en formation (93%, +1 point). Les niveaux de ces trois propositions ont beaucoup fluctué ces dernières années, mais elles sont toutes à la hausse cette année, bien qu'inférieur au niveau qu'elles avaient au début de ce Baromètre, en 2004.

#### 4. Des Français globalement favorables à l'attribution des logements sociaux en priorité aux plus démunis

Près de huit Français sur dix considèrent que les logements sociaux doivent en priorité être attribués aux plus démunis, à savoir les familles à revenus modestes avec enfants (41%, +2 points par rapport à 2010) ou les personnes en grande difficulté (36%). Près d'un quart (23%) souhaite toutefois une attribution plus large à l'ensemble des catégories moyennes.

La question de la mixité sociale divise de plus en plus l'opinion : un peu plus de la moitié des Français (52%) y est favorable par une politique d'incitation à loger, en HLM, des personnes ayant des revenus supérieurs aux plafonds autorisés mais avec des loyers plus élevés. A l'inverse, 46% y sont opposés, score en claire augmentation depuis 2007 (en hausse de 7 points depuis 2007).

## 5. L'État : acteur essentiel dans la prise en charge de la précarité

L'Etat est toujours cité par une grande majorité de Français comme l'acteur qui doit prendre principalement en charge les personnes en difficultés sociales (66%), score qui connaît une légère baisse ces dernières années (-1 point par rapport à 2010, -4 points par rapport à 2009). Suivent les collectivités locales (15%), les familles (7%), les caisses d'allocations familiales (6%), les associations (4%) et les compagnies d'assurance (1%).

## VII – Les Français et les retraites

Le thème des retraites a été cette année moins au cœur de l'actualité après la réforme des retraites adoptée à l'automne 2010 visant à faire passer à 62 ans le départ de l'âge légal à la retraite et de 65 à 67 ans, l'âge permettant de toucher une retraite sans décote. Cette réforme avait suscité une opposition marquée d'une partie de la population avec de nombreuses manifestations et grèves de plusieurs secteurs d'activité. Un an plus tard, nous observons comment l'opinion publique perçoit son propre départ à la retraite et les conditions générales autour du versement des pensions.

### A. Des Français de plus en plus pessimistes pour leur retraite

#### 1. Un sentiment croissant de paupérisation des retraités qui se confirme

Les Français sont année après année de plus en plus nombreux à évaluer de façon négative le niveau de vie moyen des retraités par rapport à l'ensemble de la population. Cette année, 59% d'entre eux estiment que ce niveau de vie est moins bon, score en hausse de 5 points par rapport à 2010. A l'inverse, ils sont 4 points de moins qu'en 2010 à juger qu'il est meilleur, passant de 20% à 16% des interviewés. En 2004, la part de ceux qui le jugeaient meilleur (33%) était plus élevée que celle le jugeant moins bon (31%) : peu à peu, l'écart s'est creusé avec aujourd'hui un différentiel de 43 points entre les deux opinions. Ainsi, l'idée d'une paupérisation des retraités s'impose désormais chez les Français, et très majoritairement.

Un écart générationnel et social se manifeste : ainsi, les 25-34 ans, qui sont entrés récemment dans la vie active, tendent à se représenter le niveau de vie des retraités comme moins bon (65%) contre 59% en moyenne et 56% des 65 ans et plus, qui sont moins nombreux à partager cette opinion relative à leur propre niveau de vie. On remarque également l'opinion assez négative des catégories socioéconomiques les plus défavorisés. Les personnes sans diplôme ou de niveau BEPC et celles dont les revenus sont inférieurs à 1000 euros par mois sont 64% à considérer que le niveau de vie moyen des retraités est moins bon.

Au sujet de leur propre retraite, les Français sont encore plus négatifs : 70% des non-retraités considèrent que leur niveau de vie sera moins bon que l'ensemble de la population une fois leur retraite prise. Une petite minorité pense au contraire qu'il sera meilleur (8%) et un cinquième qu'il sera à peu près identique (21%). La part des pessimistes est en hausse continue sur la période 2006-2011 (+2 points par rapport à 2010, +8 points pour 2008 et +10 points pour 2006).

Si des écarts générationnels peuvent également être observés, ce sont ici les 35-49 ans qui tendent à se représenter leur niveau de vie comme moins bon que l'ensemble de la population une fois à la retraite (73% contre 69% des moins de 30 ans). Par ailleurs, ce sont plus souvent les personnes aux revenus moyens que les plus défavorisés (75% des ceux touchant entre 1000 et 2400 euros, 79% des employés et 75% des ouvriers) qui craignent le

plus souvent un niveau de vie moins bon que la population dans son ensemble lorsqu'ils seront retraités.

## 2. Souhait ou pronostic de départ en retraite : un âge annoncé de plus en plus élevé

Si la réforme des retraites a été adoptée dans un climat d'opposition, les Français rendent compte de souhaits et de pronostics d'âge de départ à la retraite de plus en plus conformes aux dispositions nouvelles de la réforme.

La question de l'âge auquel les Français souhaiteraient ou auraient aimé prendre leur retraite est resté au même niveau que l'an dernier : ils souhaiteraient partir à la retraite à 60 ans en moyenne. Néanmoins, les non retraités, interrogés au sujet de l'âge auquel ils pourront, d'après eux, prendre leur retraite, pensent cette année pouvoir la prendre à 65 ans, contre 64 ans l'an dernier.

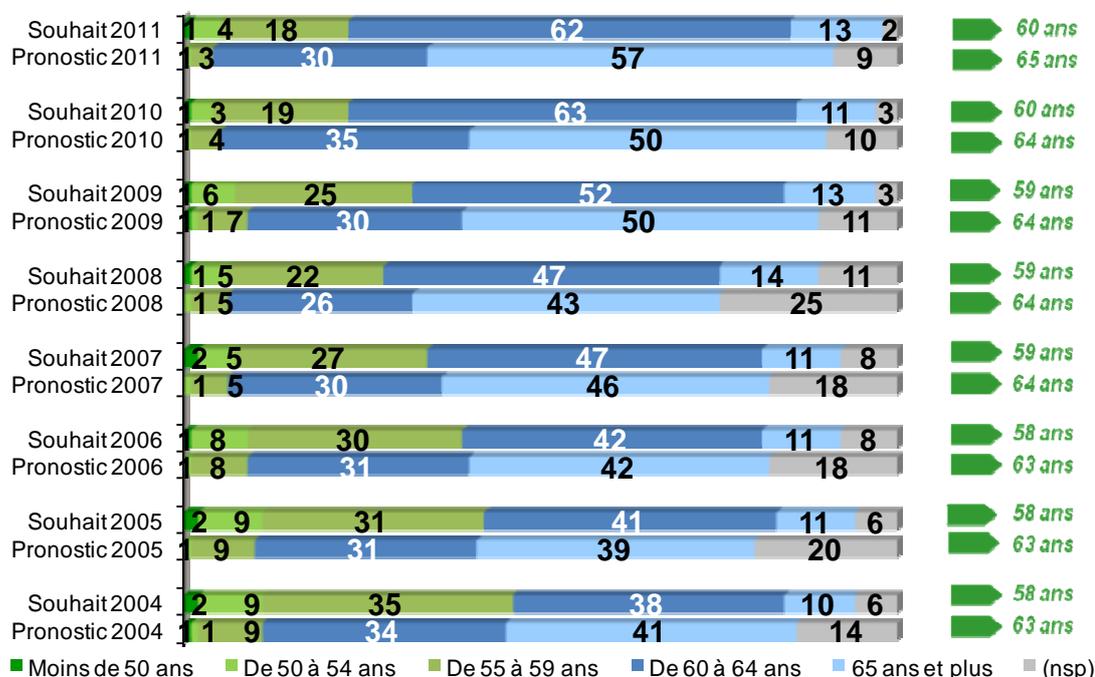
Il apparaît à l'échelle de la période pendant laquelle cette question a été posée que l'âge de souhait et de pronostic de départ à la retraite ne cesse d'augmenter : ainsi, l'âge moyen de départ à la retraite souhaité est passé progressivement de 58 ans en 2004, 2005 et 2006 à 60 ans depuis l'an dernier. Similairement, après une stabilisation à 64 ans entre 2007 et 2010, la moyenne de pronostic de départ à la retraite gagne un an cette année.

Par ailleurs, comme en 2010, la majorité des personnes interrogées répond désormais qu'elle souhaite prendre sa retraite entre 60 et 64 ans (62%, +10 points par rapport à 2009, +15 points par rapport à 2008). Enfin, en ce qui concerne le pronostic de départ à la retraite, la part de ceux qui la situent à 65 ans et plus a fortement progressé par rapport à 2010, constituant aujourd'hui une majorité conséquente de répondants (57%, +7 points).

**Graphique 34 :****Q49/Q50. Souhait et pronostic concernant son âge de départ à la retraite (%)**

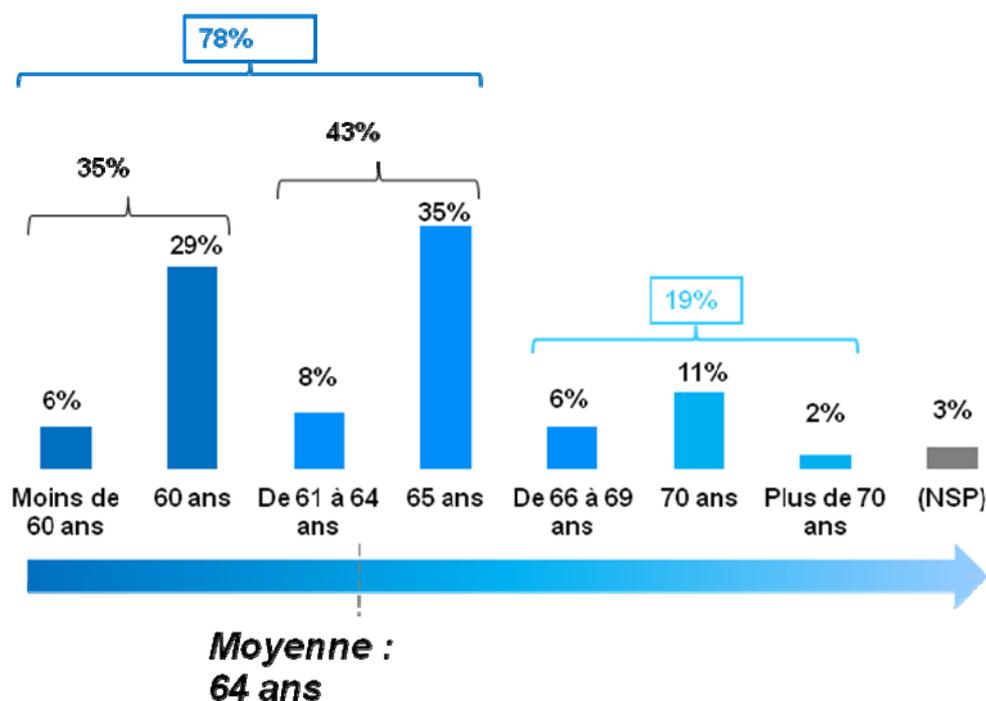
« Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? »

« A quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? » (aux non retraités)



Pour autant, quand on les interroge sur l'âge à partir duquel il n'est selon eux plus acceptable de faire travailler les gens, ce sont 78% des Français qui se positionnent à 65 ans ou moins. Parmi ceux-ci, 35% fixent cet âge limite à 60 ans ou moins, contre 35% également qui se positionnent à l'âge de 65 ans. 19%, en revanche, envisagent que les gens puissent travailler au-delà de 65 ans, 2% allant jusqu'à opter pour un âge postérieur à 70 ans.

En parallèle avec les résultats observés précédemment concernant le souhait et le pronostic de départ à la retraite, il est intéressant de remarquer la hausse d'un an de l'âge à partir duquel il n'est plus acceptable de faire travailler les gens, de 63 à 64 ans en moyenne, entre 2010 et 2011.

**Graphique 35 :****Q50bis. Opinion quant à l'âge à partir duquel il n'est plus acceptable de faire travailler les gens ? (%)**

L'âge semble avoir une grande influence dans la réponse à cette question : 19% des moins de 30 ans jugent acceptable de faire travailler les gens à 70 ans ou plus contre 10% des plus de 50 ans. On note également de grandes disparités dans les réponses en fonction de la profession exercée : 47% des ouvriers considèrent comme inacceptable de travailler au-delà de 60 ans contre 23% des professions libérales.

### 3. Des Français de plus en plus prêts à prolonger leur activité pour bénéficier d'une retraite à taux plein

Ce recul anticipé de l'âge de départ à la retraite se retrouve de manière encore plus marquée lorsqu'on interroge les Français sur le moment souhaité de départ à la retraite par rapport au montant atteint de leur pension. Une majorité de 66% affirme qu'elle aimerait prendre sa retraite au moment où elle pourra bénéficier d'une retraite à taux plein (+3 points par rapport à 2010, +6 par rapport à 2009 et surtout, +23 points par rapport à 2008). Ils sont par ailleurs plus nombreux à vouloir partir plus tard pour augmenter leur pension (19%) que de partir plus tôt quitte à avoir une pension plus faible (11%, -3 points par rapport à 2010). Dans un contexte de difficultés sociales, le montant des pensions en fonction du nombre d'années de cotisations semble inciter de plus en plus les actifs à continuer de travailler et cotiser alors qu'ils pourraient prendre leur retraite sans taux plein. Enfin, seulement 4% d'entre eux ne répondent pas à cette question, contre 30% trois ans auparavant.

Les données détaillées semblent montrer que la volonté de prolonger son activité est davantage partagée par les artisans-commerçants et les cadres supérieurs (respectivement

25% et 26% contre 16% des employés). A l'inverse, les professions intermédiaires et employés souhaitent, nettement plus que les autres, partir dès que leur retraite sera à taux plein (71% tous deux). L'écart générationnel a une influence sur le souhait de départ à la retraite plus tôt, qui recueille moins l'adhésion des plus jeunes (7% seulement des moins de 30 ans souhaiteraient partir plus tôt), tandis que la volonté de départ anticipé est davantage exprimée par les plus âgés (13% des 35 ans et plus) mais également par les agriculteurs (22%).

#### 4. Des Français prêts à voir baisser leur revenu au moment de partir en retraite

Un an après l'adoption de la réforme sur les retraites, les Français paraissent consentir à plus de baisses de leur niveau de pension par rapport aux années précédentes. De fait, moins d'un tiers (32%) affirment ne consentir à aucune baisse, part en baisse de 3 points par rapport à 2010. Si comme auparavant, un quart d'entre eux (26%) consentirait à une baisse de 10%, ils sont plus nombreux qu'avant à accepter une baisse de 20% (27%, +3 points par rapport à 2010). Une plus petite minorité consentirait à des baisses supérieures (11% pour une baisse de 30%, 2% pour 40% et 1% plus 50% et plus). On observe peu d'évolutions sur ces tranches de baisse de revenu important.

Sur cette question, les clivages d'âge et de statut professionnel sont importants : les 35-49 ans ainsi que les catégories socioprofessionnelles les moins favorisés (employés, ouvriers), sont davantage décidés à ne consentir à aucune baisse de revenus lors de la retraite. Au contraire, les catégories favorisées consentiraient plus facilement à des baisses de revenus substantielles (16% des professions libérales consentiraient à une baisse de 30% contre 11% en moyenne). Au niveau de l'âge, les moins de 30 ans consentiraient davantage que les autres à une baisse de 10%.

#### *B. Les modalités déterminant les retraites : les Français plutôt favorables à des avantages liés à la parentalité et au départ à la retraite anticipée pour les carrières longues et les ouvriers*

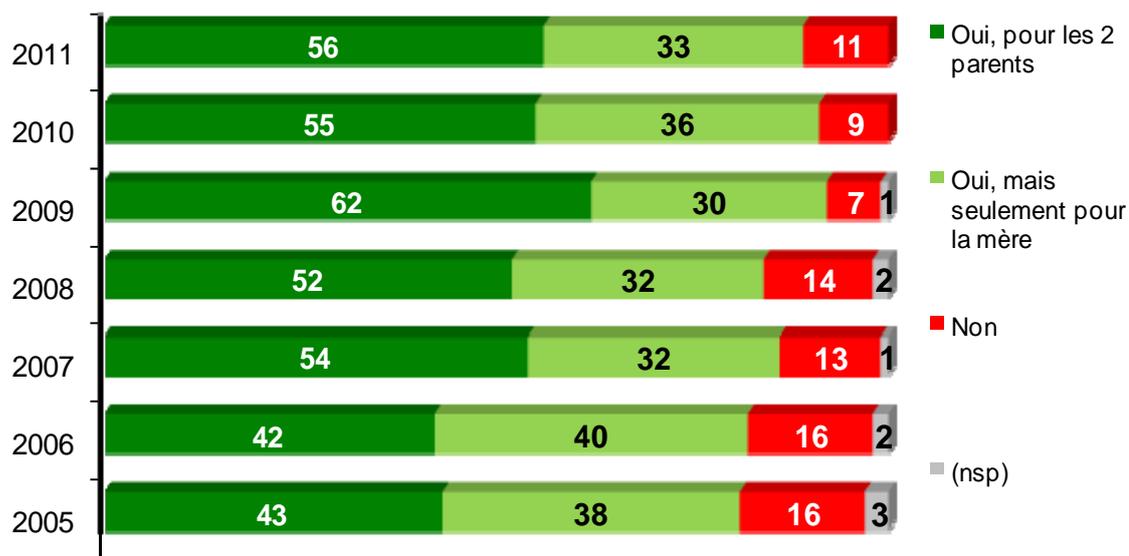
##### 1. Le fait d'avoir élevé des enfants : critère très légitime pour se voir accorder des avantages au moment de la retraite

Le fait d'avoir élevé des enfants est un argument largement partagé par les Français en ce qui concerne l'octroi d'avantages au passage à la retraite : 89% des Français sont d'accord avec cette prérogative, un score cependant en léger retrait par rapport à 2010 et 2009 (-2 points et -3 points respectivement). Une large moitié défend l'idée que ces avantages doivent être accordés aux deux parents (56%, un score comparable à 2010) tandis qu'un tiers estime que ces avantages doivent être réservés à la mère (33%, -3 points). La défense de l'égalité légitimité de chacun des deux parents à en bénéficier tend à se confirmer dans l'opinion publique.

L'idée que les avantages soumis au fait d'avoir élevé des enfants soient réservés à la mère perd du terrain auprès des nouvelles générations (37% des 65 ans et plus contre 23% des 18-24 ans).

### Graphique 36 :

Q54. Adhésion concernant l'avantage procuré par le fait d'avoir élevé des enfants (%)



### 2. Le fait d'avoir travaillé plus jeune reste légitime pour partir à la retraite plus tôt

Alors que les Français n'étaient avant 2003 qu'un peu plus de la moitié à estimer que les personnes qui ont commencé à travailler plus jeunes doivent avoir la possibilité de partir à la retraite plus tôt, ils sont désormais 88% à considérer cela normal. Ce niveau d'accord avec cette proposition est stable sur les 5 dernières années, alors qu'il a connu un bond de 30 points entre 2002 et 2004, passant de 59% à 89% d'opinions favorables, lors de l'adoption de la loi dite Fillon de 2003.

### 3. Le souhait de voir les cadres travailler plus longtemps que les autres catégories socioprofessionnelles devient, pour la première fois, majoritaire

Comme en 2010, une majorité de Français considère que les cadres doivent cotiser plus longtemps que les ouvriers car ils ont une espérance de vie de quatre ans plus longue (57% contre 41% qui estiment que le nombre d'années de cotisation doit être le même). Cette opinion selon laquelle les cadres doivent cotiser plus longtemps a augmenté de 20 points entre 2005 et 2010.

On observe une différence d'appréciation en fonction du statut professionnel, différence qui se confirme à la lecture des données : les ouvriers et employés sont nombreux à défendre

une durée cotisation plus longue pour les cadres (64% et 61% respectivement contre 49% des professions libérales et cadres supérieurs).

### C. Les grands principes de financement du système de retraite

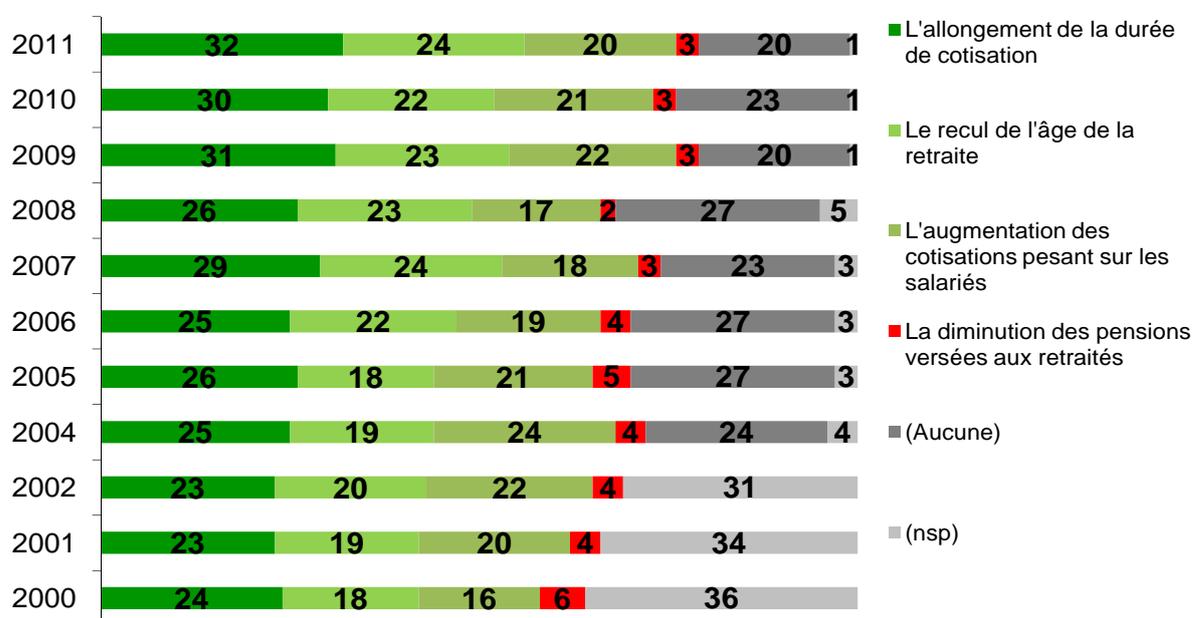
#### 1. L'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge de la retraite en tête des préférences de réformes

Parmi les solutions proposées aux Français pour préserver le système de retraite, c'est l'allongement de la durée de cotisation (32%) qui est le plus souvent plébiscité. Suivent le recul de l'âge de départ à la retraite (24%) et l'augmentation des cotisations pesant sur les salariés (20%). Ces résultats traduisent une meilleure acceptation de la nécessité de mesures à prendre pour préserver le système de retraite, avec notamment des hausses de 2 points concernant l'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge de la retraite par rapport à 2010. Seulement un cinquième des répondants ne choisissent aucune des solutions proposées, niveau parmi les plus bas enregistrés depuis 2000.

Comme lors des années précédentes, l'idée d'une diminution des pensions versées aux retraités reste inacceptable pour la quasi totalité des personnes interrogées : ils ne sont que 3% à la citer comme ayant leur préférence.

#### Graphique 37 :

Q55. Les préférences en matière de réforme du système de retraite (%)



## 2. Des Français toujours partagés sur le développement de l'épargne individuelle pour compléter les retraites

Les Français sont une majorité à estimer qu'il faut garder le système actuel fondé sur la répartition, en le réformant (57%). Ce niveau est stable par rapport à 2010 et parmi les plus hauts observés. Inversement, 40% des Français considèrent qu'il faut ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne, position en recul d'un point par rapport à 2010 et de 5 points par rapport à 2009.

L'âge des personnes interrogées est un critère majeur de clivage sur ce point : en effet, les jeunes générations sont plus nombreuses à défendre l'ajout d'un complément d'assurance : 51% des moins de 30 ans contre 34% des 50-64 ans. Le fait d'avoir un emploi ou non semble également être corrélé avec la défense d'un système d'assurance complémentaire ou d'épargne individuelle : 51% des personnes en situation de recherche d'emploi estiment qu'il faut ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle contre 40% des personnes travaillant à temps plein.